



Infoveranstaltungen

- Schulische Heilpädagogik, MA
- Heilpädagogische Früherziehung, MA
- Logopädie, BA und MA
- Psychomotoriktherapie, BA und MA
- Gebärdensprachdolmetschen, BA

Melden Sie sich an für Termine im Herbst:
www.hfh.ch/infoveranstaltungen

HfH Interkantonale Hochschule
für Heilpädagogik

Nächstes Klassenlager in Nyon am Genfersee!

- Schönes und modernes Hostel für Schulklassen
- Vorzeigebetrieb für nachhaltigen Tourismus
- Frühstück (inbegriffen), Lunchbags und Abendessen erhältlich
- Gratis Transportkarte für die Region Nyon (Coppet-Nyon-St.Cergue-Rolle)
- Gratis eintritt für Schulen im Schweizerischen Nationalmuseum in Prangins: inkl. 1 Aktivität gratis

Mehr Informationen unter www.nyonhostel.ch/gruppen
Nyon Hostel, chemin des Plantaz 47, 1260 Nyon
info@nyonhostel.ch / 022 888 12 60

nur **15 min** entfernt
per Zug **von Genf**
www.nyonhostel.ch



Französisch im Langzeitgymnasium **dis donc! gymnase**

dis donc! gymnase
Jetzt informieren!

**Kostenlosen
Beratungstermin
vereinbaren**

beratung@lmvz.ch

**LM
VZ** LEHRMITTEL
VERLAG
ZÜRICH

GYMNASIUM HELVETICUM

FMS-ECG HELVETICA

| | | |
|----------------------------|--|----|
| Editorial | Editorial Ende gut, alles gut Tout est bien qui finit bien Tutto è bene quel che finisce bene Andreas Egli | 4 |
| Sujet spécial | Nouveau Plan d'études cadre pour le gymnase Prise de position de la SSPES sur la décision de la CDIP | 6 |
| | Mise en œuvre du projet EVMG dans les cantons Lucius Hartmann | 7 |
| | Guide de mise en œuvre du Plan d'études cadre PEC | 8 |
| | L'intelligence artificielle dans nos écoles Lucius Hartmann | 10 |
| | Projet cantonal «Le gymnase de l'avenir» à Saint-Gall Andreas Egli | 12 |
| | EVMG et évaluation des performances Franz Eberle | 15 |
| Nos partenaires | éducation 21 | 18 |
| Sujet spécial | Le développement scolaire – une tâche commune pour les enseignant·e·s et les directions Papier de position de la CDECG, CDGS, SSPES | 19 |
| | Dashboard (tableau de bord) sur les résultats des enquêtes standardisées Elena Cagide | 20 |
| Nos partenaires | ZEM CES | 22 |
| VSG – SSPES – SSISS | Le travail associatif est un privilège Andreas Egli | 24 |
| | Discussion de thèmes de politique éducative actuels Gisela Meyer | 25 |
| Associations | Sociétés de branche et associations cantonales | 26 |
| Magazine | Politique et éducation: brèves Andreas Pfister | 28 |
| VSG – SSPES – SSISS | La SSPES s'intéresse et vous intéresse | 30 |
| Nos partenaires | Movetia | 32 |

Couverture

«Ort der Orte» (1996). Installation de Hansruedi Fricker
à la Kantonsschule Trogen AR
Photo ©Gisela Meyer, mai 2024.

Das Gymnasium Helveticum
ist online zugänglich unter:



[vsg-sspes.ch/publikationen/
gymnasium-helveticum](https://vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum)

Le magazine Gymnasium Helveticum
est en ligne:



[vsg-sspes.ch/fr/publikationen/
gymnasium-helveticum](https://vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum)

Ende gut, alles gut



Andreas Egli

est Vice-président sortant de la SSPES et de l'Association des enseignant-e-s du degré secondaire II du canton de Saint-Gall (KMV). Il enseigne à nouveau davantage la musique et le piano à la Kantonsschule de Wattwil.

Il a publié un article intitulé «Enseignant-e du degré secondaire II – un privilège» dans le GH 02/2023.

Il partage ses expériences de travail au sein de la SSPES sous le titre «Le travail associatif est un privilège» dans le GH 3/2024, S. 26, ce numéro).

Liebe Leserinnen und Leser

2018 setzten EDK und WBF eine Steuergruppe (spätere Koordinationsgruppe) ein, um eine Auslegeordnung für ein künftiges Projekt WEGM zu erstellen. Wenn Sie diese Zeilen lesen, hat die EDK voraussichtlich den neuen Rahmenlehrplan verabschiedet und damit das gesamte Projekt WEGM abgeschlossen.

Persönlich würde ich WEGM als ein für den VSG mehrheitlich gelungenes Projekt bezeichnen. Von Anfang an wirkte eine Vertretung von uns mit. Der Präsidienkonferenz des VSG gelang es auch während der Pandemie, sich auszutauschen und oft unter grossem Zeitdruck substantielle Beiträge zu leisten. Das verlief nicht immer ohne Spannungen, teilweise wurde hart gerungen und Eigeninteressen mit grossem Engagement eingebracht und verteidigt. Fast immer konnten aber Mehrheiten gefunden und demokratische Lösungen erreicht und dann von unserer Seite ins Projekt WEGM eingebracht werden. Auch wenn wir uns in einigen Punkten noch etwas andere Resultate erhofft hätten, sind wir mit dem Gesamtergebn zufrieden. Der VSG wurde in diesem Projekt als vollwertiger Partner akzeptiert und unsere Arbeit erfuhr grosse Wertschätzung.

Dieser Schlusspunkt auf Ebene der EDK ermöglicht es nun, in den Kantonen bereits begonnene Arbeiten zur Umsetzung von WEGM zu vervollständigen oder kantonale Projekte neu aufzugleisen. Wie unterschiedlich weit die Kantone dabei sind, beobachten wir im VSG aufmerksam. Unsere Kantonal- und auch Fachverbände sollen alle Beteiligten bei den kantonalen Projekten unterstützen

können, eigene Wünsche und Anliegen einbringen und im optimalen Fall von Arbeiten in anderen Kantonen profitieren. Zudem wird in der Runde der Kantonal- und Fachverbandspräsidien diskutiert, welche Unterstützung auf nationaler Ebene geboten werden soll. Ideen und Anregungen wird der VSG weiterhin in der Arbeitsgruppe «Umsetzung MAR» und später im neuen Forum für die gymnasiale Maturität einbringen – und im GH publizieren.

Etwas ausser Beobachtung geriet ob WEGM, dass sich auch die Fachmittelschule (FMS) weiterentwickelt und dieses Jahr das 20-jährige Bestehen feiern kann. In einem von ZEM CES organisierten Austausch zur FMS wurde vor allem deutlich, wie unterschiedlich die FMS je nach Region und Kanton, und teilweise auch nach Berufsfeld, aufgestellt sind.

Insgesamt ist die FMS aber daran, zwischen Gymnasium und Berufsbildung eine Position einzunehmen, welche von Erfolg geprägt ist.

Letzte Woche erteilte mein einziger älterer Fachkollege seine letzten Unterrichtslektionen und wird jetzt pensioniert. Dies bietet mir die Gelegenheit, wieder etwas mehr zu unterrichten, ohne dass ich einer jüngeren Kollegin einen Teil ihres Pensums streitig machen muss. Das ist für mich der Zeitpunkt, mich von der Verbandsarbeit und von Ihnen zu verabschieden. Wie sehr ich die Arbeit im Verband schätzte und auch Berufskolleginnen und -kollegen empfehlen würde, lesen Sie auf S. 26 in diesem GH.

Ihnen wünsche ich ein gutes Ende des Schuljahres – und dann erholsame Sommerwochen.

Tout est bien qui finit bien

Chère lectrice, cher lecteur,

En 2018, la CDIP et le DEFR ont mis sur pied un groupe de pilotage (plus tard groupe de coordination) afin d'établir un état des lieux pour un futur projet EVMG. Au moment où vous lisez ces lignes, la CDIP a probablement adopté le nouveau Plan d'études cadre et mis ainsi un terme à l'ensemble de ce projet.

Personnellement, j'estime que, globalement, le projet EVMG a été une réussite pour la SSPE. Nous y avons participé dès le début des travaux. Même pendant la pandémie, la Conférence des président·e·s de la SSPE a pu échanger ses idées et contribuer de manière substantielle aux travaux, en dépit d'un calendrier souvent extrêmement serré. Les discussions n'ont pas toujours été faciles. Les débats ont parfois été houleux, chacun·e défendant ses intérêts avec un engagement particulier. Mais des majorités et des solutions démocratiques ont presque toujours pu être trouvées, et nous avons pu les intégrer au projet EVMG. Même si nous aurions souhaité d'autres résultats sur certains points, nous sommes globalement satisfaits des conclu-

sions. La SSPE a été reconnue comme un partenaire à part entière dans ce projet et notre travail a été apprécié à sa juste valeur.

La décision finale de la CDIP permet désormais de poursuivre et de finaliser les travaux de mise en œuvre du projet EVMG déjà initiés dans les cantons ou de développer de nouveaux projets. La SSPE suit de près les efforts cantonaux, les travaux suivant des rythmes différents. Nos associations cantonales et nos sociétés de branche sont prêtes à soutenir toutes les instances impliquées dans les projets cantonaux, afin qu'elles puissent exprimer leurs souhaits ainsi que leurs intérêts et, dans le meilleur des cas, profiter des travaux en cours dans d'autres cantons. De plus, les présidences des associations cantonales et des sociétés de branche poursuivent leurs discussions sur le soutien devant être apporté à l'échelon national. La SSPE continuera de diffuser ses idées et ses souhaits dans le groupe de travail «Mise en œuvre du RRM» et dans le futur Forum suisse de la maturité gymnasiale, et les publiera également dans le GH.

En raison du projet EVMG, l'évolution des écoles de culture générale, qui fêtent

cette année leurs 20 ans d'existence, a quelque peu passé au second plan. Un échange organisé par le ZEM CES a mis en évidence les différences régionales et cantonales des ECG, et parfois aussi les différences entre les domaines professionnels. De manière générale, les ECG sont cependant en passe de se profiler avec succès entre le gymnase et la formation professionnelle.

La semaine dernière, le seul collègue de branche plus âgé que moi a donné ses dernières leçons. Il est désormais à la retraite. Ceci me donne la possibilité d'enseigner à nouveau un peu plus, sans avoir à mettre en danger les heures d'enseignement d'une collègue plus jeune. Le temps est donc venu pour moi de quitter ma fonction au sein de la SSPE et de prendre congé de vous. Je garde un excellent souvenir de mon travail et recommande vivement à mes collègues de s'engager, comme vous pouvez le lire dans ma contribution, p. 26 de ce GH.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année scolaire ainsi que de belles et relaxantes vacances d'été.

Tutto è bene quel che finisce bene

Care lettrici, Cari lettori,

Nel 2018, la CDPE e il DEFR hanno istituito un gruppo direttivo (in seguito un gruppo di coordinamento) per fare un inventario in vista di un futuro progetto «sviluppo della maturità liceale (SML)». Quando leggerete queste righe, la CDPE avrà probabilmente adottato il nuovo Piano di studi quadro e quindi completato l'intero progetto SML.

Personalmente, descriverei il SML come un progetto ampiamente riuscito per la SSIS, che ne è stata partecipe fin dall'inizio. Anche durante la pandemia, la Conferenza dei presidenti della SSIS è riuscita a mantenere uno scambio di idee e a fornire contributi sostanziali al progetto, malgrado un programma estremamente serrato. Non sempre il dibattito è stato privo di tensioni, a volte la battaglia è stata dura, essendo ogni parte in causa impegnata a presentare e difendere i propri interessi. Tuttavia, è stato quasi sempre possibile trovare delle maglierie e raggiungere soluzioni democratiche, che abbiamo poi incorporato nel progetto SML. Anche se in alcuni settori avevamo sperato in risultati leggermente

diversi, siamo soddisfatti del risultato complessivo. La SSIS è stato riconosciuto come partner a pieno titolo in questo progetto e il nostro lavoro è stato molto apprezzato.

Il punto finale a livello della CDPE consente ora di completare il lavoro già iniziato nei cantoni sull'implementazione del SML o di avviare nuovi progetti cantonali. Noi della SSIS seguiamo da vicino i progressi dei Cantoni. Le nostre associazioni cantonali e disciplinari dovrebbero essere pronte a sostenere tutti coloro che sono coinvolti nei progetti cantonali, affinché possano esprimere i loro desideri e mettere in evidenza il loro interesse e, idealmente, trarre vantaggio dal lavoro svolto in altri cantoni. Inoltre, i comitati delle associazioni cantonali e disciplinari continueranno a discutere il sostegno da offrire a livello nazionale. La SSIS continuerà a contribuire con idee e suggerimenti al gruppo di lavoro Implementazione del RRM e successivamente al nuovo Forum svizzero per la maturità liceale, idee che pubblicherà anche nel GH.

A causa del progetto SML, il continuo sviluppo della Scuola di cultura generale

(SCG), che quest'anno festeggia il suo 20° anniversario, è stato in qualche modo trascurato. In uno scambio di opinioni sulla SCG organizzato dallo ZEM CES, è emerso con particolare chiarezza il diverso posizionamento delle SCG a seconda delle regioni e dei cantoni, e in alcuni casi anche a seconda del settore professionale. Nel complesso, tuttavia, la SCG sta occupando con successo una posizione intermedia tra il liceo e la formazione professionale.

La settimana scorsa, il mio unico collega più anziano di me ha tenuto le sue ultime lezioni e ora va in pensione. Questo mi dà l'opportunità di insegnare ancora un po' di più, senza dover competere con un collega più giovane per una parte del suo carico di lavoro. È dunque giunto per me il momento di lasciare il mio incarico in seno alla SSIS e di congedarmi da voi. Serberò un bellissimo ricordo del mio lavoro nell'associazione e invito i miei colleghi ad impegnarsi in questo ambito, come potrete constatare leggendo il mio contributo a pagina 26 di questo GH.

Vi auguro una buona fine dell'anno scolastico e delle rilassanti vacanze estive.

Nouveau Plan d'études cadre pour le gymnase: Prise de position de la SSPES sur la décision de la CDIP

Après six ans de travaux, l'adoption du Plan d'études cadre (PEC) marque avec succès la fin du projet national «Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG)». La SSPES adresse ses remerciements à la direction du projet pour son engagement et son professionnalisme lors de l'élaboration du nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM), de la Convention administrative entre la Confédération et les cantons sur la collaboration dans le domaine de la maturité gymnasiale, et du nouveau PEC. Elle remercie également la Confédération et à la CDIP d'avoir intégré à ce projet tous les acteurs essentiels dès le début des travaux et de leur avoir à maintes reprises donné la possibilité de partager leurs propositions et de prendre position sur les textes présentés. Ceci a permis de tirer profit des connaissances et des expériences des enseignant·e·s et d'améliorer l'acceptabilité du projet, ce qui facilitera grandement sa mise en œuvre.

Une décision orientée vers l'avenir

La SSPES est convaincue que le nouveau RRM et le nouveau PEC constituent les bases d'une évolution prometteuse du gymnase. Elle soutient les objectifs du projet, en particulier le renforcement des thèmes transversaux et de l'interdisciplinarité. Elle constate avec satisfaction que nombre de ses suggestions ont été intégrées à la version définitive du RRM et du PEC, notamment en matière d'interdisciplinarité, d'éducation à la citoyenneté, de lisibilité et de compréhensibilité.

Lors de la mise en œuvre du PEC, la SSPES estime qu'il est indispensable de veiller à ne pas ajouter trop d'éléments supplémentaires au document, tout en tenant compte des conditions cantonales (par ex. la durée de la formation jusqu'à la maturité gymnasiale), de manière à ce que la transmission des compétences reste réaliste et ne surcharge ni les enseignant·e·s ni les élèves. Par ailleurs, des synergies entre les disciplines et les domaines de compétences doivent être identifiées et exploitées afin de limiter la charge de travail. De plus, les attentes du degré subséquent, à savoir les hautes écoles, et celles de la société ne doivent pas être déçues. Il s'agit donc de les sensibiliser le plus tôt possible aux modifications et de préciser les compétences dont disposeront les futur·e·s titulaires de maturité.

Conditions cadres pour la mise en œuvre dans les cantons et les écoles

Les cantons et les écoles sont responsables de la mise en œuvre du projet. La SSPES demande donc des échanges au niveau national et des formations supra régionales, afin d'améliorer réellement l'équivalence des certificats, comme le prévoyait le projet, et de profiter des bonnes expériences et des projets déjà réalisés avec succès. Elle soutient le groupe de projet «Mise en œuvre du RRM» et demande d'attribuer au ZEM CES les ressources nécessaires pour la réalisation des projets issus de cet organe.

Pour assurer le succès de la mise en œuvre du projet EVMG et garantir une évolution durable du gymnase, la SSPES estime que les deux conditions suivantes doivent être respectées:

1. Suffisamment de temps et de ressources doivent être planifiés pour l'élaboration des directives cantonales et d'établissement (ensemble de l'école et groupes de discipline), afin de garantir une réelle confrontation avec le sujet, de permettre les échanges entre les enseignant·e·s, les groupes de discipline, les directions d'école et les cantons, et une participation de toutes les enseignant·e·s intéressé·e·s.
2. La mise en pratique et les marges de manœuvre prévues par le RRM doivent être utilisées pour concevoir différemment le gymnase (par ex. grilles-horaires avec moins de disciplines enseignées en même temps, abandon du rythme des leçons de 45 minutes). Ceci présuppose la participation de tous les acteurs tout au long du processus.

Les nouvelles bases juridiques constituent désormais une condition nécessaire au processus de réforme qui commence par la mise en œuvre du projet et durera plusieurs années. Les décideurs politiques et administratifs devront maintenant créer les conditions cadres nécessaires au succès réel de ce processus. La SSPES soutiendra la mise en œuvre du projet en mettant à disposition son expertise et son réseau. Nous avons toutes et tous pour but de pérenniser le succès du gymnase suisses et de réaliser encore mieux qu'aujourd'hui ses deux objectifs de formation, à savoir l'aptitude générale à entreprendre des études supérieures et la maturité sociale avec les prochaines générations d'élèves.

Communiqué de presse de la CDIP (20 juin 2024)

La CDIP adopte le plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale



https://www.edk.ch/fr/la-cdip/actualites/cp200624?set_language=fr

Mise en œuvre du projet EVMG dans les cantons: Vue d'ensemble de l'état des travaux



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Avec l'adoption du Plan d'études cadre par la CDIP prévue pour la fin du mois de juin 2024, la mise en œuvre du projet EVMG dans les cantons est désormais une priorité. La SSPES a profité de sa Rencontre des président·e·s les 24 et 25 mai à Trogen pour obtenir un premier aperçu de l'état des travaux. Les résultats des discussions (informations données par 25 cantons) sont présentés brièvement ci-dessous. Il est

Sites Internet des projets cantonaux:



AG: <https://www.ag.ch/de/verwaltung/bks/ueber-uns/dossiers-projekte/gymnasium-27>



BE: <https://www.bkd.be.ch/fr/start/themen/bildung-im-kanton-bern/mittelschulen/entwicklung-mittelschulen/weiterentwicklung-der-gymnasialen-maturitaet.html>



FR: <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/ecoles-secondaires-superieures/service-de-lenseignement-secondaire-du-deuxieme-degre-s2/projet-cantonal-matu2027>



SG: <https://www.sg.ch/bildung-sport/mittelschule/projekte/gymnasium-der-zukunft.html>



VD: <https://mat-eo.ch>



ZH: <https://www.zh.ch/de/bildung/schulen/maturitaetsschule/projekte-maturitaetsschulen/gemeinsam-die-zukunft-der-gymnasien-gestalten.html>

important de noter qu'ils reflètent la situation et l'état des connaissances des enseignant·e·s à la mi-mai. Il est permis de supposer qu'une partie des informations ont été modifiées entretemps et continueront de changer dans les prochaines semaines et les prochains mois. De plus, il s'agit souvent uniquement de premières réflexions ou de premiers concepts qui devront encore être développés et soumis à des consultations et à des processus décisionnels. Pour des informations actuelles sur l'état des projets, nous renvoyons aux sites Internet cantonaux (v. encadré).

Projet et calendrier: des rythmes différents

Les **travaux de projet** en sont à des stades de développement variés:

| | |
|---------------|--|
| Planification | VD |
| Avant-projet | AI, BS, FR, GE, GL, GR, OW, SH, SO, TG, UR, VS |
| Projet | AG, AR, BE, BL, FR, LU, SG, ZH |

Aucune indication JU, NW, SZ, TI, ZG
Dans plus de la moitié des cantons, les enseignant·e·s sont déjà impliqué·e·s d'une manière ou d'une autre et il est encourageant de constater que, dans un tiers des cantons, l'association cantonale de la SSPES l'est également.

Les **premières classes** selon le nouveau système devraient commencer aux dates suivantes:

| | |
|---------|------------------------------------|
| 2025/26 | ZG |
| 2026/27 | AR, NW, SG |
| 2027/28 | AG, BS, FR, GE, GL, SO, SZ, TI, VS |
| 2028/29 | AI, BE, BL, GR, LU, OW, SH, TG |
| 2029/30 | ZH |
| 2032/33 | VD |
| 2034/35 | NE |

Disciplines: constance

En ce qui concerne les **options spécifiques** (OS), un canton (AR) a déjà établi un catalogue. Un tel catalogue est prévu ou est actuellement en cours d'élaboration dans 13 cantons (AG, AI, BL, BS, FR, GE, LU, OW, SG, SO, TG, VS, ZH). Dans la plupart des cantons qui réfléchissent

actuellement à leur futur catalogue, les OS actuelles devraient être maintenues. De nouvelles OS ne sont actuellement prévues que dans les cantons de AR et SG. Selon nos informations, seuls deux cantons prévoient une réduction du catalogue actuel.

Concernant les **options complémentaires** (OC), deux tiers des cantons n'ont encore pris aucune décision quant à un éventuel catalogue.

Dans les onze cantons qui discutent actuellement d'introduire la **troisième langue** nationale en tant que discipline fondamentale, une offre est prévue dans toutes ou dans plusieurs écoles du canton.

Huit cantons (FR, GE, LU, SG, SZ, TI, VD, VS) prévoient la **philosophie** en tant que discipline fondamentale. Six cantons (AG, AR, BE, BS, OW, ZH) y renoncent. Les autres cantons n'ont encore fourni aucune information à ce sujet.

En ce qui concerne les **disciplines artistiques**, la variante «et» – c'est-à-dire la musique et les arts visuels – est prévue dans trois cantons. Quatre cantons privilégient la variante «ou» et un canton laisse à ses écoles le soin de décider elles-mêmes. Les autres cantons ne se sont pas encore exprimés à ce sujet.

Concernant l'**interdisciplinarité**, seul un tiers des cantons ont fait connaître leurs réflexions. La plupart prévoient un format mixte avec des attributions fixes à certaines disciplines, des leçons dans la grille-horaire ainsi que des journées ou des semaines de projet. De son côté, SG a déjà annoncé un modèle de «team teaching».

Conclusion

Il semble donc que les cantons mettent à profit la marge de manœuvre dont ils disposent. Si certains projets de mise en œuvre des bases juridiques sont plutôt conservateurs, d'autres font définitivement preuve d'innovation. Les calendriers présentés montrent clairement que nous devons compter avec de longs délais de transition et que, pendant longtemps, des élèves de maturité issu·e·s des deux systèmes entreront dans les hautes écoles. La SSPES suivra de près l'évolution de la situation et entend contribuer à la diffusion de bonnes idées et d'approches réussies. Elle prévoit donc de réitérer son sondage à la fin de l'année 2024 déjà.

Guide de mise en œuvre du Plan d'études cadre PEC

Après l'adoption du Plan d'études cadre (PEC) par la CDIP, les cantons et les écoles peuvent maintenant commencer leurs travaux de planification de l'enseignement. Lors de la Rencontre des président·e·s à Trogen, le comité central de la SSPES a notamment discuté quelques points importants pour la réussite des projets cantonaux et, le cas échéant, des projets d'établissement avec les présidences des associations cantonales et des sociétés de branche. Ils sont présentés ci-dessous.

Travaux préliminaires

Avant que les véritables travaux sur le plan d'études ne débutent, les points suivants doivent être pris en considération.

1. Destinataires du plan d'études :

Lors de la rédaction d'un plan d'études, il est important de se rappeler que celui-ci sera lu et mis en œuvre par différents destinataires :

- Ecoles : le plan d'études fournit des indications pour les processus et les concertations au sein du corps enseignant, dans et entre les groupes de discipline, par exemple en matière de compétences transversales et de besoin de formation continue, notamment ce qui concerne la mise en œuvre de ces compétences au moyen de contenus concrets.
- Enseignant·e·s : le plan d'études devrait sensibiliser aux modifications ainsi qu'aux différences par rapport à la formation et au travail dans l'enseignement actuels, et mener à des changements de comportement, par exemple en ce qui concerne l'intégration des compétences transversales. Une grande attention doit être accordée à la participation des enseignant·e·s tout comme à leur autonomie dans le cadre de la liberté d'enseignement et de méthode.
- Institutions de formation des enseignant·e·s de gymnase : les études menant au diplôme d'enseignement supérieur doivent inclure les méthodes d'enseignement et d'évaluation selon les nouveaux plans d'études orientés sur les compétences. Les responsables de cette formation, en particulier les didacticien·ne·s de branche, doivent donc être impliqué·e·s dès le début dans les travaux des plans d'études.
- Elèves et parents d'élèves : le plan d'études devrait les aider à identifier la filière idéale en tenant compte des domaines disciplinaires et transversaux.
- Auteur·e·s de manuels d'enseignement : les manuels d'enseignement pour le gymnase doivent être adaptés au nouveau plan d'études, notamment en ce qui concerne l'orientation sur les compétences, les articles sur les thèmes transversaux et parfois également les contenus pour les domaines d'apprentissage modifiés ou nouvellement introduits.
- Hautes écoles : le plan d'études (à côté du PEC fédéral) sert de référence aux hautes écoles en précisant les compétences disciplinaires et transversales qu'elles peuvent attendre de leurs futur·e·s étudiant·e·s. Il a ainsi une influence essentielle sur la conception du début des études.
- Public : les plans d'études sont les cartes de visite des gymnases et montrent comment une formation générale moderne et exhaustive, visant le développement de la maturité personnelle, est mise en œuvre.

2. Clarifier les principes fondamentaux

Les questions fondamentales suivantes doivent être discutées au niveau cantonal ou, le cas échéant, au niveau de l'établissement scolaire, avant le début des travaux sur le plan d'études :

- Alors que le Plan d'études cadre (PEC) définit exclusivement les compétences devant être acquises au moment de la maturité, les plans d'études cantonaux et d'établissement doivent inclure d'autres aspects :
 - **Pondération et compléments** : les compétences cibles du PEC doivent obligatoirement être respectées. Toutefois, des orientations différentes peuvent être choisies, un travail exemplaire dans certains domaines d'apprentissage peut être thématiqué, et des domaines d'apprentissage ainsi que des compétences disciplinaires propres au canton ou à l'établissement peuvent être ajoutés. Afin d'éviter une surcharge des plans d'études et garantir une marge de manœuvre suffisante, les directives du PEC doivent, en cas de doute, être interprétées de manière plutôt prudente.
 - La **liberté d'enseignement et de méthode des enseignant·e·s** doit toujours être prise en compte dans les décisions. Lors d'une mise en œuvre complète du plan d'études, les enseignant·e·s doivent également avoir à leur disposition du temps pour leurs propres priorités et leurs propres thèmes.
 - Le plan d'études fixe les **attributions temporelles** (différentes années de scolarité) et un **développement temporellement prédéfini** des différents domaines d'apprentissage d'une discipline et de groupes de disciplines, notamment en ce qui concerne l'harmonisation de ces dernières (par ex. bases mathématiques en physique). De plus, les directives cantonales doivent particulièrement être observées lorsque, par exemple, la perméabilité entre certaines écoles de la région doit être assurée (changement d'établissement en fonction du choix de l'option spécifique ou complémentaire, regroupements de classes, redoublements, etc.)
- En plus du PEC, il s'avère indispensable de tenir compte des **transitions entre l'école obligatoire et le gymnase et entre le gymnase et les hautes écoles** :
 - La verticalité école obligatoire–gymnase doit être garantie (plans d'études des régions linguistiques : LP21, PER, PdS).
 - Le gymnase préparant à des études universitaires comme à des études en haute école pédagogique, les exigences peuvent varier entre les cantons (par ex. en ce qui concerne les diplômes linguistiques exigés par les hautes écoles pédagogiques).
 - Des compétences permettant une transition réussie vers les filières de hautes écoles faisant l'objet d'un examen d'entrée (par ex. médecine, pharmacie, hautes écoles artistiques, etc.) doivent être intégrées au plan d'études. Celui-ci doit en particulier inclure les compétences transversales exigées.

3. Décisions préliminaires nécessaires

Les points suivants doivent être clarifiés au début des travaux sur le plan d'études :

- Grille-horaire
- Structure du plan d'études: accord avec l'architecture du PEC. La structure de celui-ci (Partie 1 Introduction; Partie 2 Thèmes transversaux; Partie 3 PEC disciplinaire (avec, pour chaque partie, 1. Objectifs d'étude généraux, 2. Contribution de la discipline aux compétences transversales, 3. Contribution de la discipline aux compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures, 4. Domaines d'apprentissage et compétences disciplinaires, y compris les directives sur l'OS, les OC et le travail de maturité) doit-elle être reprise ou adaptée de manière ciblée?
- Thèmes transversaux: afin de garantir la réussite de l'attribution des compétences des thèmes transversaux aux différentes disciplines et, le cas échéant, aux modules de projet, une compréhension commune des thèmes transversaux (PEC, chapitres 1 et 2) doit être assurée.

- Disciplines: les catalogues d'options spécifiques et d'options complémentaires sont fixés (là où ils doivent l'être). Des décisions préliminaires concernant les disciplines artistiques, la discipline cantonale Philosophie (le cas échéant en combinaison avec la discipline Religions) et d'autres disciplines cantonales ou propres à l'établissement scolaire doivent être prises.
- Plans d'étude pour les options spécifiques (OS) et les options complémentaires (OC): des directives cantonales sur l'OS et les OC doivent être définies. Il est également nécessaire de déterminer si un plan d'étude cantonal pour les OS s'avère nécessaire dans les cantons connaissant des plans d'études d'établissement. Concernant les OC, nous recommandons de renoncer aux plans d'études.
- Uniformisation de la terminologie: des indications concernant l'uniformisation de la langue (par ex. formulations de compétences) sont nécessaires, tout comme, là où cela s'avère nécessaire, un accord sur des ajouts au niveau cantonal ou au niveau de l'établissement dans le glossaire (intégration d'aspects culturels et conceptionnels).

Travail sur le plan d'études

Avant la rédaction du plan d'études, nous recommandons de considérer les points suivants :

- Définition de l'altitude et de la densité normative: les textes des différents plans d'études disciplinaires doivent être équilibrés et couvrir au max. 80% du temps d'enseignement à disposition.
- Identification de possibles synergies entre les thèmes transversaux et disciplinaires (par ex., penser dès le début à ce qui est possible en matière d'interdisciplinarité, du numérique, d'EC, d'EDD, etc.)
- Lecture de tous les plans d'études cadres disciplinaires (PEC disciplinaire), au moins dans les domaines d'apprentissage concernés (langues, MINT, SHS, art):
 - Identification de possibles synergies entre les disciplines (possibilité de raccourcir le texte – travail exemplaire)
 - Définition des dépendances (où est-il nécessaire d'aligner très tôt certaines disciplines?)
- Lecture du PEC disciplinaire dans au moins deux langues afin de vérifier la compréhension des contenus. Les plans d'études cadres disciplinaires ont été élaborés par des groupes de travail multilingues; des parties du PEC sont des traductions des textes originaux.
- Lorsqu'ils sont disponibles, des cadres de référence généraux (par ex. CECR pour les langues) doivent être pris en considération.

Pendant les travaux, un échange permanent sur les thèmes transversaux entre les disciplines, en particulier entre celles étroitement apparentées, et les responsables doit être assuré.

Participant-e-s

- La plupart du temps, les travaux sur le plan d'études sont menés par une direction de projet, le cas échéant avec la participation d'un groupe de coordination, d'un groupe de résonance, etc. (les enseignant-e-s doivent être impliqué-e-s)
- Groupes de travail pour les plans d'études disciplinaires: enseignant-e-s et, le cas échéant, représentant-e-s cantonaux-ales de la discipline et didacticien-ne-s de branche
- Responsables pour les thèmes transversaux (interdisciplinarité, compétences transversales, compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures, propédeutique scientifique, EDD, EC, numérique), le travail de maturité et, le cas échéant, les travaux de base pour les OS et les OC
- Implication de tou-te-s les enseignant-e-s à un moment déterminé (par ex. par le biais de deux consultations)
- Implication des directions, du service et, le cas échéant, des responsables politiques (par ex. conseil de l'éducation) et d'une représentation de l'école obligatoire (afin d'assurer la transition)
- Autres: par ex. élèves, parents (selon le canton, l'établissement)?
- Rédaction: après les révisions résultat des consultations, la langue du plan d'études dans son ensemble doit être uniformisée.

L'intelligence artificielle dans nos écoles



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

1) Webinaire sur l'intelligence artificielle

Mandaté par le groupe de travail « Mise en œuvre du RRM » de la CESFG-SMAK, de la CDGS et de la SSPES, le ZEM CES a organisé le 29 mai 2024 un premier webinaire consacré au thème « Intelligence artificielle au secondaire II: défis et opportunités ». Celui-ci a rencontré un vif intérêt: peu après l'ouverture des inscriptions, plus de 200 participant·e·s s'étaient déjà annoncé·e·s et il n'a pas été possible d'en admettre davantage afin de garantir de bonnes conditions pour les discussions dans les différentes sessions de groupes.

L'IA et le nouveau PEC

L'école, en particulier le degré secondaire II, doit relever les défis posés par l'IA et elle le fait au quotidien: les enseignant·e·s font des expériences avec l'IA, les élèves l'utilisent en suivant les consignes de leurs professeur·e·s ou de manière autonome – et parfois aussi malgré les recommandations de ces dernière·s. Les directions rassemblent les expériences et réfléchissent aux conséquences pour le développement de l'enseignement et de l'école, les services du degré secondaire II étudient la possibilité d'éditer des directives, et la recherche se penche sur les bases scientifiques de la transformation en cours.

Au début des travaux sur le nouveau PEC du gymnase en 2020, l'IA n'était familière qu'à quelques personnes. La situation s'est fortement modifiée depuis. La mise à disposition de Chat GPT à la fin de 2022 a permis aux groupes de travail du projet PEC de tenir compte de l'IA – même si c'est de manière rudimentaire – dans la deuxième version du PEC et il est permis de supposer que ce thème occupera une place encore plus importante dans le document définitif. Cependant, les développements montrent qu'il serait faux d'orienter trop fortement le PEC sur l'IA: nous ne savons tout simplement pas à quoi ressembleront le monde et l'éducation dans ce domaine dans quatre ans, lorsque l'enseignement selon les nouveaux textes de référence débutera dans la plupart des cantons. Quant à la situation en 2038, lorsque toutes les maturités seront organisées selon le nouveau système dans tous les cantons restants, seules des spéculations sont aujourd'hui possibles. Dans ce contexte, il s'avère juste et judicieux que le PEC démontre une ouverture suffisamment

importante en matière d'IA également et laisse aux cantons, aux écoles et aux enseignant·e·s une marge de manœuvre leur permettant de réagir rapidement et de manière flexible aux changements.

Cette marge de manœuvre doit toutefois aussi être comprise comme un mandat: le système éducatif doit tenir compte des nouveaux développements et les implémenter avec le soin nécessaire – mais également avec la sérénité nécessaire. Un activisme frénétique n'a pas sa place ici. L'expertise et l'esprit d'expérimentation de nombreuses écoles contribuent à la réalisation de cette tâche, et c'est précisément ce qui était au centre du webinaire proposé.

Apprendre et enseigner avec l'IA

Le webinaire a débuté par un exposé d'Olivier Glassey, Université de Lausanne, intitulé « Notre quotidien avec l'IA? Apprentissages et usages ordinaires émergents ». Il a non seulement présenté le développement de l'IA, son manque d'« intelligence » et les faiblesses que nous lui connaissons – telles les distorsions, les hallucinations, le manque de transparence et de contrôle –, mais également mis en lumière son utilisation en tant que « machine à tout faire », en particulier en tant que substitut des moteurs de recherche connus jusqu'ici, et ses conséquences sur l'apprentissage: de nouvelles compétences sont désormais requises, comme la capacité de poser les bonnes questions, voire les bonnes séries de questions, celle de connaître les limites de l'IA et celle d'évaluer ses réponses de manière critique. Finalement, la question de notre future dépendance par rapport à l'IA doit aussi être posée, au niveau des contenus comme à celui de l'interaction sociale.

Dans son exposé, Sara Alloatti, didacticienne de branche à l'Université de Zurich, s'est intéressée aux « Conséquences de l'IA sur l'enseignement et l'apprentissage au gymnase ». Celles-ci ne se manifestent pas uniquement dans la préparation de l'enseignement (l'IA génère des exercices, des plans de leçons, les illustrations correspondantes, etc.), mais aussi dans les processus d'apprentissage (par ex. feedback immédiat et personnalisé pendant les exercices), un domaine pour lequel la recherche avait par exemple déjà démontré les effets positifs de l'utilisation de DeepL. Les défis posés par l'IA sont particulièrement importants en ce qui concerne l'évaluation des performances: il s'agit de développer

de nouveaux formats d'exercices (par ex. tâches plus authentiques, très spécifiques), de nouvelles formes d'évaluation (par ex. dialogue disciplinaire) et des examens intégrant l'utilisation de l'IA, et de vérifier leur praticabilité. A la fin de l'exposé, S. Alloatti a formulé trois recommandations pour les enseignant·e·s: se concentrer sur un thème limité et profiter des idées des autres, privilégier la transparence à l'encontre des élèves et s'octroyer du temps pour la formation continue et l'expérimentation.

Ateliers et perspectives

Sept ateliers ont été consacrés à diverses questions, comme les aspects juridiques, la formation continue des enseignant·e·s, la gestion de l'IA et la digitalisation en général lors des examens de maturité (exemple du canton de Bâle-Ville), et l'utilisation de l'IA dans les travaux de maturité et dans l'enseignement des langues. Les documents ainsi que l'enregistrement de la partie plénière sont disponibles sur le site Internet du ZEM CES; nous vous recommandons vivement de les consulter.

Le prochain webinaire est d'ores et déjà prévu le 2 septembre 2024. Il sera consacré à l'«Engagement pour le bien commun». D'autres webinaraires suivront, sur des thèmes comme l'interdisciplinarité, l'assurance et le développement de la qualité, l'échange et la mobilité.

Le format choisi rend possible une participation simple et conviviale, sans grand investissement de temps, et les ateliers permettent des interactions. Ceci explique sans doute le vif intérêt rencontré par ce premier webinaire, même si le sujet en lui-même est d'une grande importance et d'une grande urgence pour toutes les per-

sonnes concernées. Le grand nombre de participant·e·s et les échanges passionnants qui se sont déroulés dans le cadre de ce webinaire prouvent que nous avons atteint un objectif important: profiter des expériences faites en matière de mise en œuvre du projet EVMG et relever avec succès les mêmes défis avec les mêmes solutions.

2) L'IA au programme de la Rencontre des président·e·s de la SSPES

Utilisation de l'IA

Dans le cadre de la Rencontre des président·e·s de la SSPES les 24 et 25 mai 2024 à Trogen, un atelier consacré à l'utilisation de l'IA dans les gymnases et les ECG a permis des échanges d'expériences concrètes. Dans la plupart des cantons et des écoles, les enseignant·e·s et les élèves sont encore dans une phase d'expérimentation. Les élèves utilisent notamment des programmes de traduction en langues étrangères, et se servent de Chat GPT comme outil de référence à la place de wikipedia ou pour générer des travaux, par ex. des présentations, qui leur demanderaient beaucoup de temps. L'évaluation critique des travaux générés par l'IA représente un défi toujours plus important: les enseignant·e·s et leur expertise sont toujours indispensables – en dépit de l'IA – et peuvent signaler les problèmes et les faiblesses de l'IA au moyen d'exemples concrets tirés de leur enseignement.

Directives sur l'IA

Mises à part quelques exceptions (par exemple en matière de protection des données), il n'existe actuellement aucune directive cantonale sur l'IA. Au contraire, on renonce à une interdiction, laquelle ne pourrait de toute manière pas être imposée – au moins à l'extérieur de l'enseignement. Cependant, de nombreuses écoles élaborent actuellement des directives ou entreprennent de compléter ou d'adapter leurs règlements. Ceci concerne en particulier le travail de maturité: un poids plus important est accordé à la présentation orale, dans laquelle l'élément «défense» est ajouté lorsqu'il n'était pas encore requis.

Dans ce contexte, l'exemple des Grisons est intéressant: une licence fobizz a été mise à disposition de toutes les enseignant·e·s, leur permettant d'utiliser l'IA avec leurs élèves tout en respectant la protection des données. On mentionnera par ailleurs l'établissement, dans certains cantons, de soutiens TIC pédagogiques dans les gymnases et les ECG: en vigueur à

l'école obligatoire, ce concept est transposé au degré secondaire II, garantissant un soutien facilement accessible dans les établissements scolaires.

Malgré les avantages indéniables d'un processus initié par le haut, cette procédure présente toujours un risque d'isolation et de redondances inutiles. Même si, en matière de gestion de l'IA, les caractéristiques de la discipline, de l'école et du canton doivent être considérées, il n'est pas utile que toutes les écoles fassent les mêmes expériences. Une collaboration renforcée, des échanges plus intenses et une répartition des tâches adaptées aux rôles entre les enseignant·e·s, les directions et les services pourraient libérer des ressources urgentement requises pour la confrontation individuelle avec l'IA.

Prochaines étapes

La SSPES continuera de suivre de près l'évolution de l'IA et son utilisation dans les écoles. Il s'agit de tenir compte de ce qui se passe à l'école obligatoire, afin de pouvoir profiter de ce qui a été fait en amont, et dans les hautes écoles pour que nos élèves soient aussi bien préparé·e·s à leurs études en ce qui concerne l'utilisation de l'IA. Dans ce but, nous participons au groupe de travail «Transformation digitale» de LCH, dans lequel tous les degrés sont représentés et ont la possibilité de partager leur expertise. De plus, la mise en œuvre du projet EVMG offre une chance unique d'intégrer directement les connaissances actuelles dans le développement des écoles et de l'enseignement, et de tirer profit des expériences faites. Grâce à son réseau et à sa large base, la SSPES est à même de donner un élan essentiel à cette thématique.

Informations sur le webinaire:



<https://www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/sujets-relatifs-a-la-politique-de-l-education/webinaires-zem-ces>

Enregistrement du podium



<https://www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/sujets-relatifs-a-la-politique-de-l-education/intelligence-artificielle-au-secondaire-ii>

Prochain webinaire: lundi, 2.9.2024, 16h30–18h30, «Engagement pour le bien commun»

Papier de position du LCH sur l'IA (Positions-papier des LCH zu KI, en allemand)



<https://www.lch.ch/aktuell/detail/kuenstliche-intelligenz-in-der-schule>

Dossiers du Digital Learning Hub ZH concernant l'AI (en allemand):



<https://dlh.zh.ch/home/genki>

Projet cantonal « Le gymnase de l'avenir » à Saint-Gall



Andreas Egli est Vice-président de la SSPES et de l'Association cantonale saint-galloise des enseignant-e-s du secondaire II (KMMV). Il enseigne la musique et le piano à l'ECG de la Kantonsschule de Wattwil.

A la mi-mars 2024, le Conseil de l'éducation du canton de Saint-Gall a approuvé le rapport général de la 2e phase du projet « Le gymnase de l'avenir ». Au début avril, le gouvernement cantonal a fait de même pour la nouvelle grille-horaire du gymnase.

Phases du projet 2016–2026

Entre 2016 et 2020, la première phase du projet a été consacrée à la garantie de l'accès sans examen aux hautes écoles (règlement de promotion, soutien des compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude à entreprendre des études supérieures au moyen de Lernnavi, v. GH 4/2023 p. 20, culture d'évaluation commune), à l'introduction de la discipline obligatoire Informatique et à la stratégie de la langue étrangère Français. La deuxième phase a permis l'élaboration d'un concept général d'enseignement moderne ainsi que l'ajustement et l'actualisation de la grille-horaire. Trois groupes de travail (formes d'enseignement et d'apprentissage, conditions cadres de l'enseignement, transitions), composés de représentant-e-s du service, des directions et des enseignant-e-s, ont élaboré – parfois en collaboration avec des expert-e-s – des propositions qui ont été soumises à consultation en automne 2023 et ont été résumées dans le rapport général. Lors de la troisième phase, entre cet été et l'adoption par le gouvernement au 2e trimestre 2026, le plan d'études cantonal doit maintenant être rédigé. La mise en œuvre du projet « Le gymnase de l'avenir » est prévue à partir d'août 2026.

Objectifs du projet

Le projet « Le gymnase de l'avenir » vise d'une part à mettre en œuvre les exigences du nouveau RRM et du nouveau PEC. D'autre part, il s'agit de créer une école moderne accordant aux élèves davantage de liberté et une marge d'autonomie plus importante. De plus, les jeunes doivent obtenir plus de responsabilités et disposer de plus de possibilités de choix. La durée de la scolarité gymnasiale en quatre ans et les examens d'entrée – qui tiendront désormais compte des notes préliminaires obtenues à l'école obligatoire – sont maintenus. Par contre, les classes ne seront plus séparées par option spécifique, les élèves étant réunie-s dans des classes hétérogènes. La charge de travail a fait l'objet d'une étude approfondie de la Haute école pédagogique de Saint-Gall; elle ne devrait pas être augmentée.

Grille-horaire

Afin de décharger quelque peu les élèves, le nombre de leçons hebdomadaires, actuellement supérieur à 37 leçons en moyenne, sera légèrement réduit. Toutes les disciplines dotées de plus de quatre leçons hebdomadaires annuelles pendant les quatre ans de scolarité doivent contribuer à cette réduction en abandonnant une leçon, voire deux leçons pour l'allemand L1. En contrepartie, toutes les disciplines peuvent s'impliquer dans les options interdisciplinaires et quelques nouvelles possibilités sont créées dans le domaine des options spécifiques.

Dans l'ensemble, la pondération subit à peine quelques changements: les langues perdent légèrement de l'importance, les disciplines MINT en gagnent un peu grâce aux nouvelles leçons d'informatique. La perte de temps d'enseignement est toutefois légèrement disproportionnée en ce qui concerne les sciences naturelles.

| Nouvelle grille-horaire | | | | | | Ancienne grille-horaire | |
|---|--------------|-----------|-----------|-----------|---------------|-------------------------|---------------------|
| | 1re année | 2e année | 3e année | 4e année | Total | Total | |
| Allemand | 4 | 3 | 3 | 4 | 14 | | 16 |
| Français | 3,25 | 2 | 3 | 3 | 11,25 | | 12,25 |
| Anglais | 3 | 3 | 2 | 3 | 11 | | 12 |
| Domaine disciplinaire Langues | 10,25 | 8 | 8 | 10 | 36,25 | 30,92% | 40,25 32,66% |
| Mathématiques | 4 | 3 | 3 | 4 | 14 | | 15 |
| Biologie | 2 | 2 | 2 | | 6 | | 7 |
| Chimie | 2 | 2 | 2 | | 6 | | 7 |
| Physique | | 2 | 2 | 2 | 6 | | 7 |
| Informatique | 2 | 2 | | | 4 | | |
| Domaine disciplinaire MINT | 10 | 11 | 9 | 6 | 36 | 30,70% | 36 29,21% |
| Histoire/Education à la citoyenneté | | 2 | 2 | 3 | 7 | | 8 |
| Géographie / EDD | 2 | 2 | 2 | | 6 | | 6 |
| Economie et droit | 2 | 2 | | | 4 | | 4 |
| Domaine disciplinaire SHS | 4 | 6 | 4 | 3 | 17 | 14,50% | 18 14,60% |
| Arts visuels et/ou Musique | 4 | 2 | 2 | | 8 | | 8 |
| Domaine disciplinaire Art | 4 | 2 | 2 | | 8 | 6,82% | 8 6,49% |
| Option spécifique | 2 | 2 | 5 | 5 | 14 | | 15 |
| Option compl. | | | | 4 | 4 | | 4 |
| Travail de maturité | | | 1 | 1 | 2 | | 2 |
| Domaine Options | 2 | 2 | 6 | 10 | 20 | 17,06% | 21 17,04% |
| Obligatoire selon le RRM | 30,25 | 29 | 29 | 29 | 117,25 | 100% | 123,25 100% |
| Sport | 3 | 3 | 3 | 3 | 12 | | 12* |
| Option interdisciplinaire | | 2 | 2 | | 4 | | |
| Religion ou Philosophie | | 1 | 2 | | 3 | | 3,5 |
| Bases de raisonnement réfléchi | | | | | 1 | | |
| Informatique | | 1 | | | | | 4 |
| A la disp. de l'école | | | | | | | 2 |
| Leçon rés. au maître/à la maîtresse de classe** | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | | |
| Total | 34,25 | 37 | 37 | 33 | 141,25 | | 144,75* |

* officiellement une leçon de sport moins payée, mais figurant dans l'horaire des élèves

** Jusqu'ici, une leçon était réservée au maître/à la maîtresse de classe dans l'horaire des élèves mais ne figurait pas dans la grille-horaire

Options: options spécifiques et options interdisciplinaires

Dans le domaine des options, trois modifications sont manifestes :

- Si l'option spécifique reste enseignée pendant quatre ans, elle est désormais clairement dotée de davantage de leçons en 3^e et 4^e années. Jusqu'ici, les leçons hebdomadaires annuelles étaient équitablement réparties sur les quatre ans de scolarité.
- A côté des anciennes options spécifiques Economie et droit, Biologie/Chimie, Mathématiques/Physique (ces trois OS étant proposées dans toutes les écoles), Italien, Espagnol, Latin, Musique et Arts visuels, les disciplines et combinaisons de disciplines suivantes peuvent désormais être offertes: Informatique, Géographie et Histoire, EDD, Sport et PP (Pédagogie, Psychologie; sans Philosophie). Il incombe à la Conférence cantonale des recteur·trice·s de déterminer lesquelles de ces OS seront proposées dans quels établissements.
- Un semestre d'option interdisciplinaire est introduit en 2^e et en 3^e années. Dans une phase antérieure du projet, ceci était prévu en tant que discipline d'approfondissement et ultérieurement pendant les quatre ans de scolarité. Cet enseignement est assuré par deux enseignant·e·s issu·e·s de différentes disciplines, employé·e·s à plein temps, afin qu'un travail interdisciplinaire de qualité puisse être proposé. De nombreux·ses enseignant·e·s auraient toutefois souhaité que cette « discipline d'approfondissement » interdisciplinaire soit enseignée dans des classes supérieures, pour pouvoir profiter davantage de leur travail de base dans le domaine des disciplines fondamentales.
- Jusqu'ici, les options complémentaires n'ont subi aucune modification, sinon le fait que selon le nouveau RRM, des OC combinées sont désormais envisageables.

Nouvelles disciplines et conséquences sur la promotion

A côté des nouvelles options interdisciplinaires ayant des conséquences sur la promotion, d'autres disciplines sont également introduites :

- « Bases de raisonnement réfléchi ». Cette discipline sera enseignée pendant neuf semaines en un bloc de quatre leçons selon le principe « format d'apprentissage flexible » et fera l'objet d'une note. Un

groupe de travail réunissant des enseignant·e·s représentant tous les gymnases cantonaux élabore actuellement d'autres bases pour la création de cette discipline. Il s'agit entre autres de définir les objectifs, les contenus possibles, les enseignant·e·s et leur qualification pour enseigner cette discipline. En contrepartie de la création de cette nouvelle discipline, le temps d'enseignement de l'option cantonale Philosophie/Religions a été réduit. Lors de la consultation, les enseignant·e·s se sont montré·e·s sceptiques envers la nouvelle discipline: le fait que l'enseignement de ces contenus nécessite désormais une nouvelle discipline, enseignée pendant neuf semaines et faisant l'objet d'une note comptant pour la promotion, leur semble surprenant. Ils·elles préféreraient intégrer les contenus de cette discipline dans l'enseignement des disciplines scientifiques ou dans les disciplines Philosophie/Religions (certain·e·s enseignant·e·s de Religions devraient alors avoir suivi un module supplémentaire).

- La leçon réservée au maître/à la maîtresse de classe figure désormais dans la grille-horaire et la position de maîtresse de classe est valorisée. Ceci devrait permettre de renforcer d'une part l'esprit de classe, les élèves étant plus souvent regroupé·e·s en fonction des options choisies, et d'autre part l'accompagnement individuel des adolescent·e·s, un accompagnement qui s'avère nécessaire du fait de l'augmentation du nombre d'options et des responsabilités personnelles. Les leçons réservées au maître/à la maîtresse de classe doivent parfois aussi permettre de transmettre des compétences en matière de gestion de carrière. De plus, le maître/la maîtresse de classe assume un rôle de pivot plus important entre la direction, les enseignant·e·s et les services externes.

Nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage

- Des « formats d'apprentissage flexibles » doivent remplacer le rythme des leçons de 45 minutes. Pendant neuf semaines, les disciplines concernées sont enseignées l'après-midi en un bloc de quatre leçons (ce qui correspond à 1 LHA). La configuration de ce dernier est flexible: une présence individuelle (apprentissage autogéré), des excursions, des travaux de projet, des collaborations avec d'autres écoles, etc. peuvent être envisagés.

A partir de la 2^e année, le nombre de formats d'apprentissage flexibles augmente légèrement chaque année :

- 2^e année:
 - Bases de raisonnement réfléchi (1 leçon)
 - Option interdisciplinaire I (2 leçons)
 - Anglais (1 leçon)
- 3^e année:
 - Travail de maturité (1 leçon)
 - Option interdisciplinaire II (2 leçons)
 - Option spécifique (2 leçons)
 - Mathématiques (1 leçon)
 - Allemand L1 (1 leçon)
- 4^e année:
 - Travail de maturité (1 leçon)
 - Français (1 leçon)
 - Histoire/Education à la citoyenneté (1 leçon)
 - Option complémentaire (2 leçons)
- A côté des 36 semaines d'enseignement régulier (quatre modules de neuf semaines), il reste 3-4 semaines par année pour des semaines spéciales: projets, camps, séjours linguistiques, engagement au service du bien commun, etc.

Transition Secondaire I – Secondaire II

La transition du degré secondaire I au gymnase a fait l'objet d'une analyse approfondie. Il a été décidé qu'un processus impliquant le degré inférieur et le degré subséquent s'avérerait le plus juste et le plus judicieux. Ceci signifie que les gymnases maintiennent les examens d'entrée et le semestre probatoire. En revanche, des nouveautés ont été introduites :

- La prise en compte de quatre notes préliminaires obtenues au degré secondaire I:
 - Allemand L1
 - Mathématiques
 - Langues étrangères (moyenne du français et de l'anglais)
 - Moyenne des disciplines Nature et technique et Espaces, temps, sociétés
- Examens écrits:
 - Allemand L1: examen linguistique de 90 minutes et production de texte (60 minutes – en remplacement de 90 minutes de rédaction)
 - Français (90 minutes)
 - Mathématiques I et II (90 minutes pour chaque partie)
- Pour les candidat·e·s répondant aux attentes, aucun examen n'est plus prévu (jusqu'ici, des examens oraux supplémentaires étaient organisés pour les élèves ayant échoué de peu à leurs examens écrits).

Pour des raisons d'équité des chances, les notes préliminaires obtenues dans les dernières années de l'école obligatoire sont en principe directement prises en compte: si un·e élève suit des cours dans une discipline à l'avant-dernier niveau et non au plus haut niveau de performance au degré secondaire I, il·elle obtient potentiellement en effet plus facilement une note plus élevée. Dans le même temps, il·elle devra cependant réussir son examen d'entrée avec une préparation moins intensive et moins ciblée. Ceci sera globalement plus difficile qu'avec, le cas échéant, une note préliminaire moins élevée mais la meilleure préparation assurée par le niveau de performance le plus élevé. La décision de ne pas introduire de facteur pour des notes de recommandation obtenues dans des niveaux de performances inférieures (comme c'est parfois le cas dans d'autres cantons) doit d'une part accroître l'équité des chances, mais d'autre part également diminuer quelque peu la pression visant à placer obligatoirement les enfants dans le niveau de performance le plus élevé pendant les dernières années de l'école obligatoire car ils·elles n'auraient sinon aucune chance de passer au niveau de performance supérieur.

Encouragement individuel et équité des chances

En 2022 déjà, le Conseil de l'éducation a mandaté un projet d'élaboration d'un concept pour la promotion des talents et des élèves particulièrement doué·e·s. Quelques mesures ont déjà été mises en œuvre dans certaines écoles, d'autres suivront peu à peu. Ces travaux ne sont pas en lien direct avec le projet «Le gymnase de l'avenir».

Pour identifier et encourager de manière ciblée les élèves présentant des besoins particuliers et des handicaps, un rapport de perspective incluant des propositions d'amélioration de la loi scolaire pour les écoles du degré secondaire II sera transmis au Parlement cantonal à la fin du projet «Le gymnase de l'avenir».

... et quelques chantiers

- Le groupe de discipline Italien signale que le nouveau RRM permet de suggérer que les élèves doivent avoir le choix entre deux deuxième langues nationales. Cette option a été discutée mais finalement rejetée dans le cadre du projet «Le gymnase de l'avenir». Il incombera vraisemblablement à la Commission Suisse de Maturité (CSM) de vérifier dans quelle mesure une «offre théorique» d'une seconde 2e langue nationale dans une école pourrait être suffisante pour l'ensemble du canton de Saint-Gall.
- Faisabilité du projet «Le gymnase de l'avenir». L'Association cantonale des enseignant·e·s du degré secondaire II de Saint-Gall (KMV) a exigé très rapidement une vérification de la faisabilité du projet. Malheureusement, les résultats d'une étude de faisabilité n'étaient pas disponibles au moment de l'audit. Les résultats de l'étude de plausibilité n'ont été présentés qu'en mars dernier. Ils révèlent que le projet ne pourra pas être mis en œuvre dans les écoles cantonales. On craint entre autres une forte dégradation des conditions de travail des enseignant·e·s (par ex. des demi-journées de travail changeant toutes les neuf semaines, plus d'une demi-journée de travail par 10% de taux d'occupation, impossibilité d'enseigner plus d'une option spécifique par année) et des problèmes d'espace. Le service a mis sur pied un groupe de travail auquel participe la KMV. Celui-ci doit élaborer des solutions, en analysant en particulier
 - certains éléments du projet «Le gymnase de l'avenir» (le concept pédagogique fondamental du projet ne sera pas modifié)
 - les conditions cadres de l'établissement des horaires
 - l'acquisition d'un logiciel pour soutenir la planification des horaires et des charges de travail des enseignant·e·s
- Afin de désamorcer quelque peu la situation, le nombre de formats d'apprentissage flexibles a déjà été quelque peu réduit. Par ailleurs, il a été stipulé que ces formats ne doivent pas obligatoirement être enseignés par les enseignant·e·s en charge de la discipline concernée.

Conclusion

Avec son projet «Le gymnase de l'avenir», le canton de Saint-Gall a définitivement pris une longueur d'avance dans les idées de mise en œuvre du projet EVMG. Les propositions font la part belle à différentes approches innovantes, par exemple l'option interdisciplinaire et les formats d'apprentissage flexibles. De plus, elles répondent à plusieurs revendications des associations d'enseignant·e·s, comme le renforcement du rôle de maître·sse de classe et la conception du processus d'admission. Si le projet n'est parfois pas vraiment bien perçu par les enseignant·e·s, ceci résulte certainement des réductions de temps d'enseignement dans le domaine fondamental et de la manière de les communiquer: il faut bien supposer qu'avec une diminution du temps d'enseignement de par ex. 1/7, il ne sera plus possible d'atteindre les mêmes objectifs et le même niveau, même en utilisant des formes d'enseignement très innovantes et un travail exemplaire. D'autre part, beaucoup craignent une détérioration des conditions de travail, en particulier dans le domaine de la compatibilité entre le travail d'enseignant·e dans un gymnase cantonal et d'autres emplois et tâches. Des solutions meilleures que celles figurant dans l'étude de plausibilité devront certainement être présentées. Dans le même temps, il s'avère important de souligner qu'une partie considérable de l'enseignement dans les gymnases saint-gallois fonctionnera tout aussi bien à l'avenir; la majeure partie de l'enseignement des disciplines fondamentales, des options spécifiques et des options complémentaires se poursuivra dans le même style et sous la même forme qu'aujourd'hui.

Site internet du projet «Le gymnase de l'avenir»



<https://www.sg.ch/bildung-sport/mittelschule/projekte/gymnasium-der-zukunft.html>

Les documents suivants (format PDF) peuvent être téléchargés:
 Rapport général du projet
 Décisions du gouvernement cantonal (entre autres sur la grille-horaire)
 Présentation de l'étude de plausibilité, y c. étude sur l'horaire
 Textes soumis à consultation
 Matériel relatif à la procédure d'admission
 Rapport publié dans la revue scolaire Extra
 Rapport final de l'enquête menée auprès des élèves du canton (notamment sur leur charge de travail) par la HEP de Saint-Gall

EVGM et évaluation des performances – rien de nouveau, mais un développement et une amélioration



Le Prof. Dr Franz Eberle

est professeur retraité de pédagogie économique et gymnasiale, et ancien Directeur de la formation des enseignant-e-s d'école de maturité à l'Institut des sciences de l'éducation (IfE) de l'Université de Zurich. Il est de plus Président de la commission de la CDIP pour la reconnaissance des diplômes d'enseignement des écoles de maturité et membre de la Commission Suisse de Maturité.

Le contexte

Dès les débuts de l'école en tant qu'institution, les fonctions et, surtout, les effets négatifs des examens et des notes ont fait l'objet d'âpres controverses. L'intensité des discussions varie selon les époques et tend à nouveau à s'accroître ces derniers temps. D'un point de vue scientifique, les aspects problématiques et les écueils de l'évaluation et des notes sont connus depuis longtemps. Les propositions de solution, allant d'une gestion plus professionnalisée des instruments d'évaluation et de notation jusqu'à la suppression des notes, voire même jusqu'à un abandon total des évaluations sélectives, ne sont elles aussi rien de vraiment nouveau.

L'identification et l'analyse du niveau des apprenant-e-s font partie des éléments essentiels des processus d'apprentissage et d'enseignement organisés et donc scolaires. C'est pourquoi, lors de chaque réforme scolaire, il s'agit de mettre l'accent sur l'évaluation des performances et la notation – comme ce fut le cas lors de la mise en œuvre du nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM 2023) et du nouveau Plan d'études cadre (PEC 2024). Selon ces directives, des compétences disciplinaires, personnelles et sociales, pouvant être cognitives ou non cognitives, doivent être

développées. Dans le cadre de leur activité, les enseignant-e-s doivent donc constamment diagnostiquer le développement de ces compétences chez leurs élèves et utiliser leurs observations pour définir les futures étapes d'enseignement nécessaires. Des feedback différenciés doivent motiver les élèves à poursuivre leur apprentissage – ce qui constitue la base d'une évaluation formative visant l'encouragement des apprenant-e-s. Une identification correcte du niveau d'apprentissage s'avère extrêmement complexe, car les compétences (connaissances et savoir-faire, volonté) font presque exclusivement partie des caractéristiques humaines qui ne sont pas directement observables. Des instruments appropriés – allant des examens traditionnels aux assessments étendus – ne permettent de les cerner qu'indirectement. De plus, les compétences sont structurellement très hétérogènes et posent donc des défis méthodiques très variés. Par exemple, alors que les élèves lors d'un test – méthodiquement une interrogation – peuvent à peine présenter des réponses plus compétentes que ce que leur permet leur compétence disciplinaire effective, ils-elles peuvent être capables de fausser leurs réponses dans un questionnaire visant à évaluer leur compétence sociale afin de les faire correspondre aux souhaits de la personne qui les interroge. D'autres instruments sont ici nécessaires. De fait, l'identification parfaite des caractéristiques intérieures est au cœur des méthodes de recherche socio-empiriques et s'avère exigeante d'un point de vue scientifique.

Au plus tard à la fin d'un processus d'apprentissage/d'enseignement, les enseignant-e-s doivent en général procéder à une évaluation sommative du niveau de compétence, à des fins de qualification et, le cas échéant, de sélection. Les notes ne sont que l'une des formes d'évaluation possible. La question d'une évaluation supplémentaire des compétences identifiées et jugées n'est pas seulement méthodique mais également normative: les compétences mentionnées dans le Plan d'études cadre (PEC) doivent-elles toutes être évaluées et, en fin de compte, constituer un facteur de qualification et de sélection?

Ces questions se sont déjà posées lors de l'élaboration du PEC de 1994, qui prescrivait déjà l'encouragement de compétences personnelles et sociales et non seulement

de compétences disciplinaires. Dans la pratique scolaire, les instruments d'évaluation et de notation prennent en général la forme d'examens écrits et oraux, avec leurs lacunes et leurs erreurs. Concrètement, ils donnent généralement des indications sur le niveau de connaissances éphémères des élèves et ne permettent d'évaluer qu'une partie des compétences cibles prescrites par le PEC 1994. L'identification de compétences cognitives exigeantes et de compétences non cognitives s'avère cependant plus difficile et complexe, et la valeur pratique des dernières est controversée. Le concept d'«évaluation des performances élargie» recouvre depuis longtemps des propositions d'intégration complète de toutes les compétences cibles dans l'évaluation et, le cas échéant, la notation; des essais réussis de mise en pratique existent également. Dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau PEC 2024, qui confirme et renforce l'orientation sur les compétences du PEC 1994, fondamentalement et structurellement très différenciée, ces propositions doivent être à nouveau retenues et développées.

La qualité des examens de maturité écrits et oraux

Les efforts visant à une utilisation parfaite des instruments traditionnels, à savoir les examens écrits et oraux, doivent être poursuivis. En effet, des notes sur une échelle de 6 à 1 continuent de figurer sur le certificat de maturité et, selon les directives du RRM 2023, elles doivent encore reposer sur des examens écrits.

Les propos suivants font partie d'un exposé présenté par l'auteur de cet article à l'occasion de l'événement de réseau de la Commission Suisse de Maturité le 6 mai 2023 à des examinateur-trice-s de maturité suisse (anciennement maturité fédérale) et d'examens de passerelle. L'accent était mis sur certains éléments nécessitant des améliorations depuis des années déjà. Rien de nouveau donc.

De manière générale, le respect des critères de qualité traditionnels est essentiel pour garantir une évaluation authentique et, le cas échéant, l'évaluation de compétences de toutes sortes – donc également lorsque l'on renonce aux notes. L'illustration 1 schématise les critères de qualité des

examens écrits. Lors d'examens oraux, la fiabilité et l'objectivité sont combinées.

En ce qui concerne la fiabilité (précision des mesures), il s'agit de l'exactitude avec laquelle les compétences (intérieures) de la personne testée (Pt) figurent sur la feuille d'examen. Des formulations imprécises dans les énoncés d'examen entraînent une baisse de la fiabilité. Ceci est surtout le cas lors de questions multiples et de rafales de questions. L'augmentation du nombre de questions accroît ceteris paribus la fiabilité.

L'objectivité correspond à l'exactitude avec laquelle l'examineur·trice (E) interprète et évalue les réponses et les solutions apportées par la personne testée (Pt), comme d'autres examineur·trice·s et lui·elle-même le feraient à d'autres moments. Nous savons que les avis de différent·es examineur·trice·s peuvent diverger fortement, même si des barèmes d'évaluation différenciés sont utilisés. A côté de nombreuses autres études empiriques, l'enquête d'Eberle et Metzger (1) sur l'objectivité/le manque d'objectivité des corrections de dissertation lors d'un examen d'admission d'étudiant·e·s étranger·ère·s dans une haute école universitaire le montre de manière particulièrement impressionnante, même si elle date déjà de 36 ans. Elle révèle que les admissions dépendent essentiellement des correcteur·trice·s. De telles évaluations subjectives sont aussi à la base de l'inéquité des chances dans les évaluations des performances scolaires, connue en tant qu'effet de l'origine secondaire, socialement sélectif. Des évaluations indépendantes menées par différent·es examineur·trice·s et des processus de recherche de consensus en cas de divergence pourraient drastiquement améliorer l'objectivité; toutefois, ce système serait très complexe et donc peu pratique. Cependant, il est nécessaire de sensibiliser les examineur·trice·s au danger et aux causes des fausses perceptions, et de renforcer l'utilisation des critères d'évaluation et de notation.

Enfin, en ce qui concerne la validité, il s'agit de la question de savoir si toutes les compétences que l'examineur·trice entend juger ont réellement été identifiées et évaluées. Il n'est pas rare que des exercices d'application et de transfert cachent en réalité des questions de connaissance, déjà traitées pendant les cours ou figurant dans des manuels. Les élèves studieux·euses apprennent souvent par cœur les solutions et c'est donc leur aptitude à apprendre par cœur qui est évaluée et non leurs capacités de raisonnement. Le niveau d'exigence est différent de ce qui est prévu. La validité de

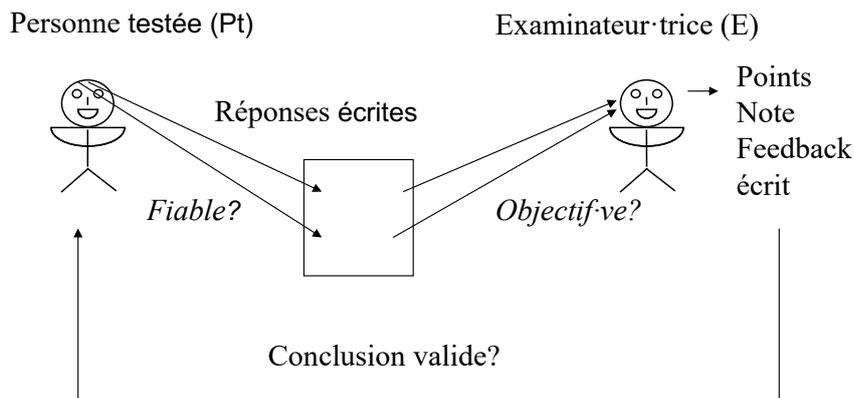


Illustration 1: Critères de qualité des examens écrits

la construction du test est inadéquate. L'auteur de cet article avait déjà abordé ce problème sous-jacent à de nombreux examens de maturité dans le cadre de son mémoire de licence en 1977. A l'avenir, l'utilisation de l'IA dans les préparations d'examen augmentera le risque que les élèves puissent générer des exercices complexes, identiques aux tâches posées lors de l'examen, et leurs solutions. Il leur serait alors seulement nécessaire de reproduire une réponse préalablement apprise par cœur.

Examens à choix multiples et possibilité de deviner des réponses

Les examens à choix multiples sont surtout utilisés lorsque le nombre d'élèves à tester est important. En général, ce n'est pas le cas lors des examens de maturité qui se déroulent dans le cadre des gymnases, mais cela pourrait l'être, par exemple, lors d'évaluations en commun». Ce type d'examen étant fréquemment utilisé dans les hautes écoles, il serait judicieux que les élèves de gymnase y soient préparés (préparation aux études supérieures). Les examens à choix multiples devraient donc être utilisés dans les écoles de maturité en tant que variante d'examen possible parmi de nombreuses autres. Contrairement au mythe largement répandu selon lequel les examens à choix multiples impliqueraient uniquement l'identification de connaissances, ils peuvent également couvrir les types de raisonnement «Application», «Analyse» et «Evaluation». Il vaut la peine de consulter les règles pour de bons examens à choix multiples, comme par exemple celles développées au fil des ans à la faculté de médecine de l'Université de Berne (2) (3).

La probabilité de deviner des réponses devrait, entre autres, être réduite. Dans un

avis de droit, Kubinger (4) mentionne à ce sujet les points suivants: le fait de pouvoir deviner une réponse entraîne une évaluation inégale des personnes qui utilisent cette possibilité par rapport à celles qui ne le font pas. La probabilité de 50% pour des questions oui/non est trop élevée. Les malus pour des réponses oui/non faussement cochées, une pratique largement répandue pour empêcher les élèves de simplement deviner les réponses, sont arbitraires d'un point de vue juridique, car ils annulent des performances correctes dans d'autres tâches de l'examen. Une probabilité de deviner assez basse pour être acceptable est donnée dans les variantes suivantes: une réponse correcte sur min. six ($p=17\%$); x réponses correctes sur cinq, seules les réponses correctement cochées donnant lieu à un point ($p=3.13\%$). «Une réponse sur min. six» implique naturellement un travail de conception exigeant. «x sur cinq» pose des exigences particulièrement élevées à la qualité des distracteurs. En ce qui concerne les tâches à choix multiples, une recommandation pragmatique serait donc la suivante: min. «une réponse sur quatre», pas de réponses oui/non, pas de malus.

Les tâches au choix

En règle générale, les tâches au choix devraient être évitées. Elles conduisent au fait que de nombreux élèves fassent l'impasse sur certains domaines disciplinaires lors de leurs préparations, ce qui influence la validité de l'examen. Il existe aussi un mode indirect d'exercices au choix. Si 70% des points suffisent pour la note maximale, ceci constitue également une motivation pour ignorer certains domaines disciplinaires lors de la préparation. Min. 85% des points devraient être nécessaires pour l'obtention de la note 6.

Le défi des examens oraux

A cause de l'IA, les examens oraux gagneront encore en importance à l'avenir, même s'ils représentent un défi particulier en raison de la difficulté de respecter des critères de qualité. L'examinateur·trice et la personne interrogée se trouvent dans une situation de communication intense et exigeante. L'examinateur·trice doit poser les bonnes questions et réagir ensuite de manière appropriée aux réponses de l'élève. Les questions peuvent être préparées au préalable, mais l'examinateur·trice doit pouvoir réagir aux réponses et poursuivre le dialogue rapidement, en fonction de la situation, ce qui nécessite un niveau très élevé de concentration. De plus, il·elle doit évaluer l'exactitude des réponses de l'élève, en tenant compte de l'aide qu'il·elle lui apporte. Au plus tard à la fin de l'examen ou peut-être après trois autres examens, il·elle doit se souvenir des réponses fournies par l'élève et les noter: dans quelle mesure les réponses correspondaient-elles aux attentes? Les examens oraux présentent un potentiel d'erreur bien plus important que les examens écrits. De nombreuses études le prouvent. Conséquence de ce défi: les notes des examens de maturité oraux sont presque toujours meilleures que celles des examens écrits dans la même discipline.

Nous décrivons ci-dessous quelques causes possibles de la prédisposition aux erreurs dans les examens oraux:

a) Facteurs psychologiques

La contrainte temporelle rend difficile une évaluation différenciée: la personne testée est sous pression, mais l'examinateur·trice lui·elle aussi doit observer et consigner les performances fournies. Le risque d'amalgame entre les performances de l'élève et l'aide apportée par l'examinateur·trice est donc élevé. In extremis, la situation suivante pourrait se produire: après une réponse de l'élève, l'examinateur·trice, fidèle à sa nature d'enseignant·e, fournit des explications supplémentaires. La personne interrogée approuve: «Oui, exactement, je le pense aussi.» ou «C'est exactement ce que je voulais dire!».

Du côté de l'examinateur·trice, les sources d'erreur typiques sont les suivantes: première impression (effet de primauté); effet de halo (impression globale sur la base d'une caractéristique prépondérante); sympathies/antipathies; changements d'humeur (fatigue lors d'un grand nombre d'examens, moment de la journée); ten-

dance subjective à l'indulgence, jugements sévères, moyens ou extrêmes.

Du côté de la personne interrogée, les facteurs suivants peuvent fausser les réelles compétences: peur des examens (les symptômes extérieures sont le bégaiement, les sueurs, un visage pâle ou rougissant, taches de stress, nervosité et tension générales); blocages et maladresses dans l'interaction orale influençant la perception des compétences disciplinaires présentes. En général, les élèves peu communicatif·ve·s sont défavorisé·e·s lors d'examens oraux.

b) Limites de la comparabilité

Un autre défi des examens oraux réside dans la faible uniformisation des différents examens et donc des exigences. Ceci concerne d'abord les différences dans les questions posées et leur degré de difficulté, ainsi que la comparabilité limitée des notes données. De plus, le faible échantillon de l'ensemble des compétences évalué diminue la fiabilité et la validité du résultat final. Enfin, le déroulement des examens oraux offre une comparabilité réduite: les questions sont nuancées, l'aide apportée par l'examinateur·trice est plus ou moins importante.

Les examinateur·trice·s devraient toujours être conscient·e·s des sources d'erreur mentionnées sous a) et b), et donc s'orienter sur les bonnes pratiques suivantes lors de la préparation et du déroulement d'examens oraux.

Orientation sur les bonnes pratiques (Good Practice)

Les bonnes pratiques en matière d'examens oraux se rapportent à différents aspects, notamment

- la préparation: concevoir des séries de tâches représentatives et de niveaux de difficulté comparables;
- le comportement général (par ex. se montrer amical·e);
- la manière de parler (par ex. parler clairement, utiliser des phrases courtes);
- la structure du dialogue (par ex. donner d'abord un aperçu du déroulement de l'examen, structurer le dialogue, indiquer les changements de sujet, ne pas insister trop longuement sur les lacunes, minimiser son propre temps de parole, autrement dit ne pas enseigner);
- la technique d'interrogation (par ex. éviter les rafales de questions et poser si possible des questions de base (qui, quoi, quand, où, comment ...));

- la réaction face aux réponses (par ex. encourager, ne pas faire preuve de mépris);
- - l'écoute et l'évaluation (par ex. ne pas se baser uniquement sur la dernière ou la première impression);
- le procès-verbal de l'examen oral: trouver le système approprié.

Comme nous l'avons déjà mentionné, à l'avenir, une importance croissante sera allouée à l'évaluation des compétences élargie. Celle-ci ne remplacera pas la nécessité de diligence à accorder aux examens traditionnels que nous venons de décrire, mais la complètera.

Bibliographie

(1) Eberle, F. & Metzger, Ch. (1988). Gültigkeit und Zuverlässigkeit von Aufsatzkorrekturen am Beispiel der Zulassungsprüfung für ausländische Studienbewerber der Hochschule St. Gallen. Studien und Berichte des IWP, Heft 7. Universität St. Gallen, Institut für Wirtschaftspädagogik.

(2) Krebs, R. (2004). Anleitung zur Herstellung von MC-Fragen und MC-Prüfungen für die ärztliche Ausbildung.



https://www.iml.unibe.ch/attachment/7/download/mc_anleitung.pdf

(3) Krebs, R. (2019). Prüfen mit Multiple Choice. Kompetent planen, entwickeln, durchführen und auswerten. Hogrefe.

(4) Kubinger, K.D. (2014). Gutachten zur Erstellung «gerichtsfester» Multiple-Choice-Prüfungsaufgaben. Psychologische Rundschau, 65(3), 169–178.



« Objectif Terre – Vivre l’anthropocène » bien plus qu’une exposition

L’Anthropocène. Ce terme vous dit-il quelque chose ? Il désigne un ensemble de changements significatifs au regard de l’histoire de la Terre. C’est aussi le thème d’une fabuleuse exposition virtuelle et itinérante. Interrogeant le sentiment de maîtrise des problématiques socio-environnementales, elle offre un regard renouvelé sur notre lien à la nature et incite à considérer les problématiques dans une perspective systémique.

Judicieusement pensée du point de vue pédagogique grâce à la HEP Valais et du point de vue scénographique par le Musée de la Nature du Valais, « Objectif Terre » favorise l’acquisition de compétences EDD fondamentales pour comprendre les enjeux actuels et se projeter activement dans des futurs souhaitables.

Le but de cette exposition est d’amener les jeunes à envisager les problèmes contemporains comme dépassant la seule thématique du climat, en les considérant non seulement sous l’angle scientifique et technologique, mais aussi culturel et anthropologique. Le choix du concept d’Anthropocène les amène, entre autres, à dresser un diagnostic de l’état de santé de la planète à travers les 9 limites planétaires, et à penser les changements actuels au prisme des rapports des populations humaines à la nature.

Le projet s’appuie sur une pluralité de savoirs disciplinaires (géologie, histoire, philosophie, biologie, scien-

ces environnementales, etc.) en les articulant les uns par rapport aux autres et en veillant aux « effets systèmes ». Parallèlement, grâce à une méthodologie de type questionnement, problématisation, approfondissement d’informations scientifiques, réflexion et construction d’opinions, les jeunes développent des compétences EDD telles que la pensée systémique, la capacité d’anticipation et la réflexivité. Au fil de ce captivant parcours de recherche, ils deviennent conscients qu’il y a des choix à faire ensemble et apprennent à se situer dans ce contexte éminemment incertain et complexe.

L’offre pédagogique qui prolonge l’exposition est conçue dans ce même sens. Allant de l’analyse de texte en français au travail pratique de chimie en laboratoire, elle propose des pistes de travail par discipline qui incitent les enseignant.e.s à s’associer pour faire émerger des articulations transdisciplinaires.

Issue d’une exposition proposée par le Musée de la Nature du Valais, « Objectif Terre » est devenue plus qu’une exposition muséale. C’est un matériel pédagogique à part entière dont le résultat final est une excellente opportunité d’intégrer l’EDD dans le cursus d’études au gymnase. éducation21 est fière d’avoir contribué avec des moyens financiers et humains à ce résultat.

*Auteure : Dre Ariane Huguenin,
collaboratrice scientifique, éducation21*

L’exposition itinérante située dans deux containers a terminé sa tournée en Valais. Elle peut être commandée et transportée vers d’autres contrées. Pour cela, vous pouvez contacter le responsable de projet de la HEP Valais, M. Samuel Fierz (samuel.fierz@hepvs.ch). Sa version numérique est accessible via ce QR code.



L’exposition virtuelle :

<https://anthropocene.ict-vs.ch/fr>



Le développement scolaire – une tâche commune pour les enseignant·e·s et les directions

Papier de position de la CDECG, CDGS, SSPES

Dans les cantons et les écoles, l'adoption du Plan d'études cadre par la CDIP et la prochaine mise en œuvre du projet « Evolution de la maturité gymnasiale » met davantage en exergue l'importance du développement scolaire. A l'instar du nouveau Plan d'études cadre, le nouveau RRM et la nouvelle ORM offrent des marges d'action qu'il s'agit d'exploiter. La même chose est valable pour les écoles de culture générale, les réformes entraînées par le nouveau Règlement de reconnaissance et le nouveau Plan d'études cadre impliquant des travaux de révision pour la maturité spécialisée Pédagogie dans de nombreux cantons.

Nous présentons ci-dessous les critères de réussite d'un développement scolaire durable qui, dans l'optique de la CDECG, de la CDGS et de la SSPES, doit avoir pour objectif une mise en œuvre efficace et constructive des modifications dans les écoles de formation générale du degré secondaire II. Ces trois organisations sont unanimes sur le fait que le gymnase et les ECG ne pourront relever les défis actuels et assurer l'accès sans examens aux écoles supérieures qu'en s'engageant dans le processus de réforme et en exploitant les marges d'action mentionnées ci-dessus pour un développement efficace. Leurs président·e·s s'entendent par ailleurs sur le processus de développement scolaire qui en résultera, même si leurs organisations apportent des perspectives différentes et ont chacune un rôle différent à jouer.

Critères de réussite d'un développement scolaire durable

Le développement scolaire peut être initié aussi bien par l'extérieur (société, politique) qu'en interne (développement de l'enseignement et de l'organisation). Les représentant·e·s des trois organisations sont unanimes sur le fait que le développement scolaire ne peut être efficace et durable que s'il est largement soutenu par les personnes directement concernées.

La SSPES est convaincue que la participation joue un rôle clé et qu'elle permet la réussite de projets de développement scolaire dans la pratique. Cet avis est partagé par la CDGS et la CDECG qui soulignent de plus qu'une attention particulière doit être portée aux diverses formes d'implication : il est important de faire la différence entre la participation, la collaboration et la codécision, et de les appliquer conformément aux règles de compétences et aux cultures en vigueur dans les cantons et les écoles. L'espace de liberté conceptuelle existant doit être exploité au profit d'une large participation – à l'instar de ce qui est pratiqué aujourd'hui déjà dans de nombreuses écoles. Dans ce genre de processus de développement, afin d'éviter des frustrations et de fausses idées, il convient de préciser et de communiquer clairement et de façon transparente, dès le début des travaux, les compétences incombant à chacun·e et la manière dont les enseignant·e·s pourront influencer les décisions, et de déterminer les responsabilités assumées par les différents acteurs.

En particulier dans la perspective des enseignant·e·s, des ressources suffisantes doivent être allouées aux processus de développement scolaire. La SSPES souligne qu'une pression temporelle

inutile, un calendrier trop ambitieux, un manque de considération d'autres facteurs de charge ou une surcharge de travail causée par trop de différents projets menés simultanément peuvent menacer la mise en œuvre du projet et entraîner le retrait de collaborateur·trice·s pourtant très engagé·e·s. Pour de vastes projets comme EVMG, des décharges généreuses et des ressources temporelles suffisantes doivent donc être prévues au niveau cantonal pour les personnes directement impliquées, afin d'encourager des discussions et des échanges permettant d'identifier des solutions largement étayées et d'obtenir un résultat final soutenu par tous les acteurs.

Les directions ont, elles aussi, tout intérêt à ce que les ressources temporelles nécessaires aux processus de développement scolaire soient mises à disposition. Elles soulignent également l'importance de collaborations externes lors de leur utilisation, car celles-ci contribuent à élargir l'horizon, à intégrer de nouvelles ressources et perspectives, et à améliorer la qualité scolaire. En fin de compte, le développement scolaire a pour objectif, en combinaison avec une gestion de la qualité opérationnelle, d'exercer une influence directe sur l'enseignement, de l'adapter constamment aux exigences actuelles et de maintenir son haut niveau de qualité.

Concernant ce dernier point, les trois organisations considèrent l'implication active des élèves dans les processus de développement scolaire comme un autre facteur de réussite. Leurs besoins doivent également être pris en compte et leurs potentiels doivent être développés dans les projets de développement scolaire. En effet, lorsque les élèves sont activement impliqué·e·s dans un tel processus, ils-elles peuvent être entendu·e·s et pris·es au sérieux. Ils-elles apportent de nouvelles perspectives et des idées créatives, et, dans le même temps, leur participation aux processus de décision leur permet de découvrir des principes démocratiques et d'assumer une responsabilité. Ceci influence positivement leur motivation et leur engagement, et contribue à la réalisation des objectifs de formation supra disciplinaires du gymnase.

Conclusion

Le développement scolaire requiert une approche stratégique globale et répond à divers critères de réussite. La CDGS, la CDECG et la SSPES s'engageront dans les futurs processus de développement scolaire entraînés par la mise en œuvre du projet EVMG ainsi que par les modifications opérées dans le domaine des ECG, pour que les projets actuellement initiés s'orientent sur les critères mentionnés ci-dessus et pour que, de cette manière, la réalisation des objectifs de formation de nos écoles et la haute qualité des diplômés décernés soient garanties.

Plus d'informations:



KFMS-CDECG- CSSP – Conférence Suisse des directeurs et directrices des écoles de culture générale: www.fms-ecg.ch/fr/



KSGR-CDGS-CDLS – Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses: www.ksgr-cdgs.ch/f/



VSG-SSPES-SSISS – Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire: vsg-sspes.ch/fr/

Dashboard (tableau de bord) sur les résultats des enquêtes standardisées



Elena Cagide est collaboratrice scientifique au ZEM CES. Elle travaille au sein de l'équipe « Évaluations et enquêtes » et est chargée notamment des innovations dans le domaine des enquêtes standardisées.

Un trésor de données devient accessible

Depuis 2015, plus de 60 000 élèves et ancien-ne-s élèves ont participé aux enquêtes. Le vaste ensemble de données récoltées dans ce cadre constitue des informations de nature diverse sur la qualité de l'enseignement et le vécu des élèves au cours de leur formation au degré secondaire II. L'un des objectifs principaux du Dashboard est ainsi de donner accès à un large public aux résultats cumulés des enquêtes. Jusqu'ici, ces derniers étaient essentiellement mis à la disposition des mandants, c'est-à-dire, les écoles et les cantons participants aux enquêtes. Le Dashboard permet également à chacune et chacun d'appréhender un contexte plus large et d'augmenter ainsi sa compréhension du système éducatif au niveau suisse.

La base de données actuellement disponible dans le Dashboard est composée d'extraits de l'enquête auprès de diplômé-e-s (E-D) 2021 et de l'enquête auprès d'élèves de classes terminales (E-CT) 2022, et comprend aussi bien les résultats des filières de formation générale que ceux de la formation professionnelle. Les thématiques présentes concernent la gestion de l'établissement scolaire, la qualité de l'enseignement, l'expertise des enseignant-e-s, les relations sociales, les compétences transversales et la valeur de la formation pour l'avenir, mais aussi le parcours de l'ancien-ne élève après l'obtention du diplôme, le degré de satisfaction général et le niveau de préparation aux études subséquentes ou à la profession.

Qu'ont pensé les élèves de leurs enseignant-e-s ou de la gestion de leur établissement scolaire? Comment évaluent-ils les compétences acquises? Les gymnasiennes et gymnasiens sont-ils davantage satisfaits de la formation reçue que les élèves d'autres filières? Voici certaines des questions auxquelles les enquêtes standardisées de ZEM CES apportent des éléments de réponse. Désormais, grâce au nouvel outil interactif disponible en ligne, ces éléments sont accessibles à toutes et tous, sous une forme agrégée et anonymisée.

Le Dashboard (ou tableau de bord) est un outil mis en place par ZEM CES qui permet d'afficher, de comparer et de filtrer les données des enquêtes standardisées selon les différents types d'école de la formation générale et de la formation professionnelle.

Le Dashboard est disponible en italien, en français et en allemand. Son interface se veut simple, dynamique et accessible. Les résultats sont affichés sous forme de distributions de fréquences. L'échelle de réponse est indiquée pour chaque question ou item, de même que le nombre de répondants. L'affichage par défaut permet de comparer les résultats selon les différents types d'école et selon le genre. Par exemple, si vous souhaitez n'afficher que les résultats concernant les gymnasien-ne-s, vous pouvez filtrer les types d'écoles affichés dans la colonne de gauche et choisir le type gymnase (GYM).

Un exemple: le sentiment d'efficacité personnelle

Je vous présente ci-dessous un exemple d'utilisation possible du Dashboard. Si l'on s'intéresse aux compétences acquises par les élèves durant leur formation et en particulier au sentiment d'efficacité personnelle (1), le Dashboard des E-CT met en évidence une différence importante au niveau de l'appréciation donnée par les élèves, d'une part entre les types d'école et, d'autre part, entre les hommes et les femmes: pour le type d'école ECG, 16,7% des répondants de sexe masculin ont choisi la réponse « tout à fait d'accord » (2) contre seulement 5,8% des répondantes de sexe féminin. Au Gymnase, elles sont 9,8% à choisir cette réponse contre 18,5% des répondants de sexe masculin.

Weiterbildung für Lehrpersonen und Schulleitungen
Formation continue pour enseignant-e-s et directions scolaires
Formazione continua per insegnanti e dirigenti scolastici

webpalette

unterstützt von **zem ces**

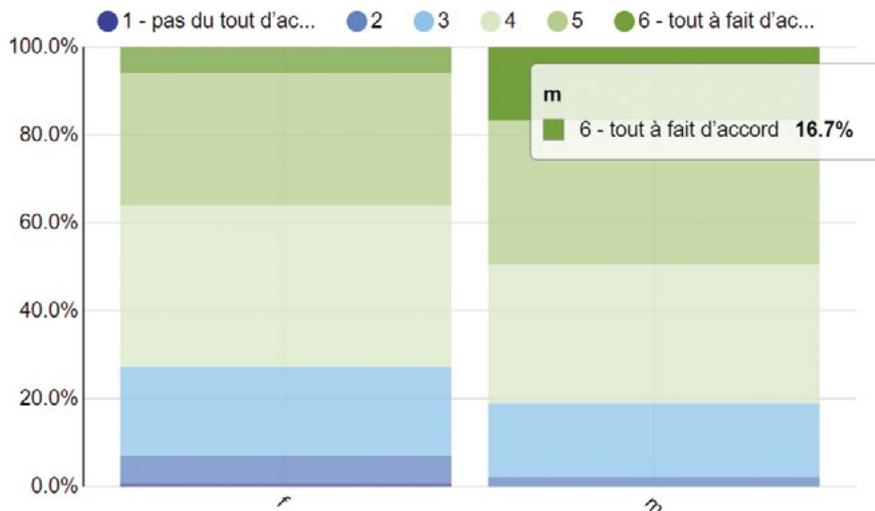
Suchen Sie eine passende Weiterbildung?

Vous cherchez une formation continue adaptée à vos besoins?



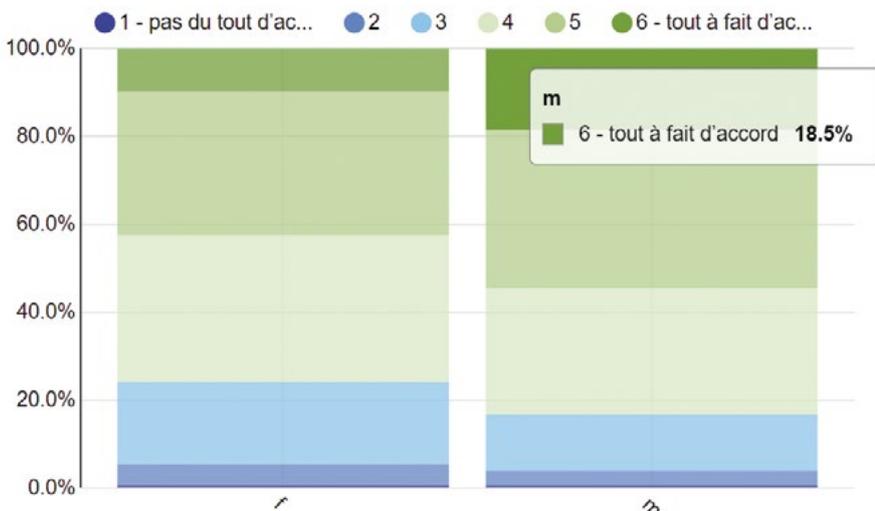
www.webpalette.ch

"Sentiment d'efficacité personnelle" selon le genre



Graphique 1: Sentiment d'efficacité des femmes et des hommes à l'ECG

"Sentiment d'efficacité personnelle" selon le genre



Graphique 2: Sentiment d'efficacité des femmes et des hommes au gymnase

Certes, ces données statistiques ne fournissent pas d'explication quant aux différentes appréciations données, mais elles constituent une occasion d'y réfléchir et d'en discuter.

Le Dashboard sera complété au fur et à mesure par les résultats des enquêtes suivantes (E-D 2024 et E-CT 2025), ce qui permettra également d'observer les évolutions au fil du temps. De cette façon, le Dashboard constitue un outil supplémentaire pour le monitoring de l'éducation.

Bien entendu, il convient de garder à l'esprit que les données présentées dans le Dashboard sont collectées dans le cadre de mandats passés avec les cantons et les écoles qui choisissent de participer à nos enquêtes, et qu'elles ne constituent pas une vue d'ensemble exhaustive du paysage suisse de la formation. Cela étant, elles permettent de fournir des informations précieuses pour améliorer le système éducatif et mieux répondre aux besoins des élèves en Suisse.

N'hésitez pas à tester ce nouvel outil par vous-même. Nous vous souhaitons une belle découverte et nous réjouissons de recevoir vos commentaires à ce sujet.

Monitoring de l'éducation

ZEM CES contribue au monitoring de l'éducation en collectant des données, en les analysant et en les rendant accessibles sous forme agrégée.



www.zemces.ch/monitorage

Informations sur les enquêtes standardisées

Les enquêtes standardisées sont des sondages périodiques réalisés en ligne tous les trois ans, auprès de tou-te-s les élèves et apprenti-e-s d'une même volée dans les écoles qui participent à l'enquête. Ces sondages permettent aux écoles de dresser un bilan qualité de leurs établissements et de l'enseignement dispensé. La participation aux enquêtes est coordonnée au niveau intercantonal. De plus amples informations sont disponibles ici :



www.zemces.ch/fr/evaluations-and-enquetes/enquetes-standardisees

(1) Échelle composée des items suivants: « Je me sens capable de comprendre même les sujets les plus difficiles que l'enseignant-e présente », « Je me sens capable de très bien réussir les devoirs et les contrôles » et « Je suis convaincu-e de pouvoir maîtriser les savoir-faire enseignés. »

(2) Moyenne des réponses reçues pour les trois items de l'échelle listés sous (1)..



Des tas de «data»

Le vertige me prend parfois quand je songe à la quantité exponentielle de données récoltées et relayées à tout va. Je suis partagée entre l'utilité – objective – de certaines d'entre elles et le sentiment de maîtrise – subjectif – qu'elles produisent. Au travers nos activités ZEM CES, nous participons activement à la récolte de données avec nos enquêtes standardisées (cf. article sur notre nouveau Dashboard) et nos évaluations externes notamment, et nous sommes très attentifs à la nécessité d'interroger le bien-fondé de chaque question que nous posons: les données récoltées seront-elles utilisables? Dans quel but? Une donnée n'est en effet que le «point de départ d'un raisonnement ayant pour objet la détermination d'une solution à un problème en relation avec cette donnée» (Wikipédia).

Nous avons aussi une responsabilité vis-à-vis des données auxquelles nous donnons une visibilité: lesquelles ont une portée plus universelle par leur exemplarité ou leur qualité? Nous trions et choisissons avec soin les informations (= des données analysées et collectées) que nous vous relayons dans les espaces que nous vous dédions, comme vous pouvez le lire ci-dessous, toujours dans l'idée de donner autant de place aux questions qu'aux réponses!

Pascaline Caligiuri, directrice ZEM CES

Retour sur la dernière rencontre ECG

Lors de la rencontre «L'école de culture générale en Suisse: caractéristiques, défis actuels et perspectives», ZEM CES a invité Raffaella Esposito et Sandra Hafner, deux expertes de l'ECG issues de la recherche, et Monika Lichtin Müller, présidente de la Conférence suisse des directrices et directeurs des écoles de culture générale.

L'ECG est une voie d'accès aux hautes écoles avec peu de visibilité et un lobby politique relativement faible. Et ce, bien que 7 % des diplômes du degré secondaire II soient obtenus dans une ECG (4 % de certificats de culture générale et 3 % de certificats de maturité spécialisée selon les chiffres de l'année 2022). Les élèves de l'ECG représentent environ 20 % de la population scolaire du secondaire II formation générale, avec des disparités cantonales importantes.

Les diplômé-e-s d'une ECG dans le domaine santé ou santé/sciences naturelles choisissent ensuite souvent des filières d'études qui mènent directement à des professions telles que les soins infirmiers ou la radiologie médicale, qui subissent une pénurie de personnel qualifié. Pourtant, l'ECG continue à avoir un positionnement limité en tant que voie d'accès aux métiers de la santé par rapport aux assistant-e-s en soins et santé communautaire et n'est pas reconnue comme une formation équivalente dans le domaine de la santé, mais est au contraire remise en question, selon Raffaella Esposito.

Quant à Sandra Hafner, elle a montré que l'ECG n'est pas non plus considérée comme la «voie royale» pour la formation des enseignant-e-s du primaire, bien que ses contenus y préparent mieux et qu'elle soit de plus en plus souvent choisie comme voie d'accès aux HEP.

L'événement a également offert un espace de discussion: lors de sessions parallèles, les participant-e-s ont pu échanger brièvement sur les défis, par exemple le fait que l'ECG représente souvent un deuxième choix par rapport au gymnase, ainsi que les opportunités et les perspectives.

zemces.ch/ECG

Tableau de bord sur les résultats des enquêtes standardisées

Les résultats des enquêtes standardisées sont à la disposition de toutes les personnes intéressées dans un nouveau tableau de bord interactif en ligne. Lisez à ce sujet l'article en p. 8 de ce numéro.

zemces.ch/monitorage





zemces.ch/webinaires

Webinaires ZEM CES

sur mandat du groupe de travail «*Mise en œuvre RRM/ORM*»

Webinaire 2: «*Engagement pour le bien commun*»

2 septembre 2024, 16h30 – 18h30

Les gymnasiennes et gymnasiens doivent pouvoir s'engager pour le bien commun durant leur formation. Il s'agit d'une nouvelle exigence minimale pour les formations gymnasiales, introduite dans le cadre de l'EVMG et inscrite dans l'article 23 «Engagement pour le bien commun» du nouveau RRM/ORM.

Le deuxième Webinaire ZEM CES est consacré à l'échange de connaissances et d'expériences sur ce sujet. En outre, nous présentons sur notre site internet des lignes directrices existantes et des exemples établis et inspirants d'écoles qui promeuvent déjà la «maturité sociale» de leurs élèves en leur offrant la possibilité de s'engager pour le bien commun.

Programme et inscription prochainement sur: zemces.ch/biencommun

Si vous souhaitez également partager les informations de votre école, veuillez vous adresser à: laetitia.houlmann@zemces.ch

Webinaire 1: «*Intelligence artificielle au secondaire II*»

Le premier Webinaire ZEM CES du 29 mai 2024, portant sur le thème «Intelligence artificielle au secondaire II: Défis et opportunités», a suscité un grand intérêt. Lisez à ce sujet l'article de Lucius Hartmann dans ce *Gymnasium Helveticum*. Les présentations d'Olivier Glassey (Université de Lausanne) «Notre quotidien avec l'IA? Apprentissage et usages ordinaires émergentes» et de Sara Alloatti (Université de Zurich) «Implications de l'IA pour l'enseignement et l'apprentissage dans les gymnases» ainsi que les présentations et résultats des sessions parallèles sont disponibles sur zemces.ch/webinaire1.

Save the Date: Plateforme Education 2030

2 septembre 2024 | Berne

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable de l'ONU sur l'éducation (ODD 4), la Commission suisse pour l'UNESCO organise chaque année la «Plateforme suisse Education 2030». Cette année, l'événement sera consacré au thème «Éducation et santé mentale».

La détresse psychologique des jeunes s'est accrue, notamment depuis la pandémie du COVID, et attire de plus en plus l'attention. Comment l'éducation peut-elle y faire face? Des idées concrètes de mise en œuvre seront discutées et développées lors de cet événement.

unesco.ch

Job shadowing 2024–2026: encore quelques places disponibles

En tant que membre de la direction d'une école, visitez avec un ou une collègue un gymnase au Luxembourg pendant une semaine. Le job shadowing favorise l'échange de bonnes pratiques entre directrices et directeurs d'école expérimentés et permet d'avoir un aperçu authentique du travail quotidien des membres de la direction de l'école partenaire.

Le programme de job shadowing est soutenu financièrement par Movetia et nécessite deux semaines de travail sur deux ans pour la visite de l'école partenaire et l'accueil de vos homologues en Suisse.

zemces.ch/jobshadowing_F

Le travail associatif est un privilège – quelques réflexions en guise d'au revoir



Andreas Egli

est Vice-président sortant de la SSPES et de l'Association des enseignant·e·s du degré secondaire II du canton de Saint-Gall (KMV). Il enseigne à nouveau davantage la musique et le piano à la Kantonsschule de Wattwil. Il a publié un article intitulé « Enseignant·e du degré secondaire II – un privilège » dans le GH 02/2023.

Voilà 15 ans, l'ancien Président de la SSPES, Hans-Peter Dreyer, m'a demandé de faire revivre la société de branche Musique. A l'époque, j'étais membre de diverses associations professionnelles, mais je ne connaissais pas encore le sens d'un travail actif au sein de celles-ci. Son argumentation, selon laquelle une voix forte pour représenter nos intérêts et un bon réseautage étaient nécessaires à l'échelon national, m'a convaincu. Avec un collègue expérimenté, nous avons donc lancé une invitation à une première rencontre, qui a débouché sur la reprise de l'activité de la société de branche Musique de la SSPES.

Certes, les premiers pas n'ont pas été faciles. Impossible pour moi d'oublier ma première Conférence des président·e·s de la SSPES à Olten: les nombreuses abréviations, les différentes langues et également les contenus m'ont fait réaliser que je n'y connaissais pas grand-chose. Je ne pouvais pas m'imaginer que, quelques années plus tard, j'utiliserais moi-même sans aucun problème, en allemand comme en français, les sigles de toutes les instances et commissions, des groupes de travail et des règlements qui marquent notre paysage éducatif.

Ma décision de relever ce défi a été largement soutenue et c'est avec patience que

les « ancien·e·s » m'ont introduit aux divers thèmes et travaux, en m'indiquant ceux auxquels je pourrais collaborer. J'ai pu rapidement étendre mon réseau, établissant des contacts avec différentes associations, par exemple l'Association Suisse pour la musique à l'école, le Conseil Suisse pour la Musique et la SSPES, et j'ai notamment eu l'occasion de participer et de collaborer à l'intergroupe parlementaire Musique (PGM) du Conseil national et du Conseil des Etats lors de la préparation de l'initiative « Jeunesse et Musique » de 2012.

Un peu plus tard, je suis entré au Comité central et au Bureau, avant d'être élu Vice-président de la KMV (Association des enseignant·e·s du degré secondaire II du canton de Saint-Gall) et de la SSPES. Ces dernières années, j'ai pratiquement travaillé à mi-temps pour les associations et les groupes de travail formés dans le cadre du projet EVMG et du projet cantonal « Le Gymnase de l'avenir ».

Aujourd'hui, il m'est facile de faire de la publicité pour le travail associatif. Certes, les débuts ne sont pas simples et requièrent de la patience, car le travail est souvent pénible et peut aussi s'avérer frustrant. La plupart du temps, les enseignant·e·s sont en situation de faiblesse par rapport aux directions d'établissement, aux services et aux directions de l'instruction publique, en particulier lorsque les représentant·e·s des associations défendent des positions syndicales. Dans le cadre du projet EVMG, nous avons cependant constaté un intérêt croissant, les représentations de toutes les instances poursuivant les mêmes objectifs dans plusieurs domaines et souhaitant contribuer ensemble au développement d'un système éducatif de qualité. Il est important que les différentes perspectives puissent être formulées, écoutées et acceptées. C'est aujourd'hui presque toujours le cas, les discussions sont témoins d'une estime et d'un respect mutuels, les participant·e·s étant conscient·e·s que nous avons toutes et tous un rôle différent à jouer dans le système.

Lorsque la représentation d'une association est impliquée suffisamment tôt dans les projets et peut même proposer ses propres sujets de discussion, elle a la possibilité d'influencer le cours des travaux. Si ses arguments ne sont pas toujours acceptés d'emblée, ils laissent toujours des traces. S'ils sont largement soutenus par des associations cantonales et des sociétés

de branche, voire même s'ils font l'objet de prises de position, ces avis acquièrent un poids important. Par ailleurs, les associations attirent très tôt l'attention de leurs membres sur un nouveau problème et les sensibilisent avec ça à défendre leurs intérêts.

Ce que je retiens de mon expérience de travail associatif:

- une connaissance du système éducatif suisse au niveau cantonal et à l'échelon fédéral
- une connaissance des différentes filières, par exemple le degré secondaire II, et de la manière dont elles peuvent se profiler (et malheureusement parfois aussi échouer) en Suisse
- des contacts au sein du réseau des associations ainsi qu'avec des acteur·trice·s politiques et des responsables de la formation
- une expérience en matière de projets et de processus de politique éducative complexes
- une expérience d'exposés en plusieurs langues et de direction de diverses manifestations
- la collaboration au Gymnasium Helveticum, le bulletin de la SSPES toujours en constante évolution

Et tout aussi important pour moi: des collègues intéressant·e·s, engagé·e·s et sympathiques travaillent au sein des associations. Ils·elles considèrent la formation comme un tout et sont motivé·e·s à participer à son développement. Je garde d'excellents souvenirs de ces innombrables rencontres et des amitiés qui, j'en suis certain, perdureront encore longtemps..

Je pourrais encore citer de nombreux aspects positifs, par exemple la possibilité de pouvoir effectuer de nombreuses tâches depuis la maison (dans mon cas, mon travail était largement compatible avec ma vie de famille, même si, à des moments plus stressants, j'ai été dépendant du soutien de mes parents et de mes beaux-parents), les nombreux voyages et les contacts personnels qui m'ont permis de découvrir de nouveaux lieux de notre beau pays.

Dans le même temps, une grande part du travail associatif a été pour moi une forme de perfectionnement professionnel. L'étroite collaboration avec les autres membres du Comité central m'a apporté bien plus que des cours de formation continue.

Je suis reconnaissant et me considère privilégié d'avoir eu cette opportunité.

L'article « Enseignant·e du degré secondaire II – un privilège », GH 2/2023 p. 27 est accessible sur:

https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-Digital/GH-digital_2023-02_f/GH_2023_02_f_27_Enseignant_e_du_degre_secondaire_II_-_un_privilege.pdf



Discussion de thèmes de politique éducative actuels

Rencontre des président-e-s des associations cantonales et des sociétés de branche avec le CC de la SSPES



Gisela Meyer
est rédactrice du Gymnasium Helveticum et
secrétaire générale de la SSPES.

La Rencontre des président-e-s de la SSPES s'est déroulée du vendredi après-midi, 24 mai, au samedi matin, 25 mai 2024, dans la Kantonsschule à Trogen AR. Après une allocution de bienvenue de la Rectrice Elisabeth Steger Vogt, les discussions ont été consacrées à des thèmes de politiques éducatives actuels – et récurrents :

- Rédaction d'un guide de mise en œuvre du Plan d'études cadre dans les cantons et les écoles (GH 3/2024, p. 8).
- Quelles tâches les enseignant-e-s peuvent-ils-elles et doivent-ils-elles effectuer dans le cadre de leur mandat – et lesquelles non ?
- Conditions pour la formation continue des enseignant-e-s de gymnase, d'ECG, d'école de commerce et d'école d'informatique, et mesures d'amélioration
- Santé et charge (de travail) des élèves
- Sélection et procédure de transition entre le degré secondaire I et le secondaire II
- Gestion de l'intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement

Les résultats de ces intenses discussions feront l'objet de prises de position du CC ou seront intégrés d'une manière ou d'une autre dans les travaux de la SSPES.

Lors de l'apéritif, les participant-e-s ont été salué-e-s par Alfred Stricker, Directeur de l'Instruction publique d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Celui-ci a expliqué – non sans fierté – que la Kantonsschule Trogen, bicentenaire, était l'une des plus anciennes de Suisse, avant de commenter les développements actuels du système éducatif.

Le programme culturel de la Rencontre a permis aux personnes présentes de participer à une visite guidée du village de Heiden et de profiter du panorama depuis la tour de l'église, ou de visiter le musée Henri Dunant, dans lequel les connaissances interdisciplinaires des participant-e-s ont été mise à l'épreuve. Saviez-vous, par exemple, que c'est par hasard qu'Henri Dunant, futur fondateur de la Croix-Rouge mais alors commerçant et spécula-

teur dans les mines, se trouva par hasard à la bataille de Solferino en 1859 et y découvrit pour la première fois les horreurs de la guerre? Qu'il a passé ses dernières années à Stuttgart et à Heiden (AR), fuyant ses créanciers genevois suite à la faillite de sa bulle d'investissement? Que c'est là qu'il a développé ses idées et établi les cartes d'un monde meilleur? La visite guidée de l'ancien hôpital où il a vécu jusqu'à sa mort, aujourd'hui transformé en musée, nous a permis de nous confronter non seulement à ces questions mais également au déchiffrement de manuscrits français, à l'attribution des affiches de la Croix-Rouge au bon pays (par ex. l'Ouzbékistan), ou à l'identification de l'inscription en latin sur la cloche de la paix, une copie de celle de Nagasaki.

Nous remercions chaleureusement Franziska Müller et Thomas Berli, Co-président-e-s de l'Association cantonale des collaborateur-trices de la Kantonsschule Trogen (KMK) pour l'organisation de cette Rencontre.



Ein Klassenaustausch ist mehr als nur eine Begegnung von Schülerinnen und Schülern aus einer anderen Sprachregion. Er ermöglicht, die Kultur, die Gebräuche und die Sprache der anderen zu verstehen.

Um einen **nachhaltigen Austausch** zu realisieren, bietet Movetia eine Weiterbildung für Lehrpersonen aller Schulstufen an. Auf dem Programm steht unter anderem:

- Ein theoretischer Teil zur Sensibilisierung von **interkulturellen Aspekten**.
- Ein praktischer Teil mit **konkreten Hilfsmitteln** für einen erfolgreichen Austausch.

Die Weiterbildung ist auch eine ideale Gelegenheit, um **Kontakte** mit Lehrpersonen aus anderen Sprachregionen zu **knüpfen** und gemeinsame Klassenaustausche zu planen.

Jetzt anmelden!

movetia Austausch und Mobilität
Echange et mobilité
Scambio e mobilità
Exchange and mobility

Wann
18. September
(Nachmittag) und
16. November
2024 (ganztätig)

Wo
Zürich und Bern

Dauer
1,5 Tage

Teilnahmegebühr
120 CHF

Anmeldefrist
31. August 2024



Vernetztes Denken zahlt sich aus.
stiftungvernetztdenken.ch

**Unterstützung von Klassenlagern
durch die Stiftung Vernetzt denken.**

Die «Stiftung Vernetzt denken» hilft, die Kosten von Schullagern auf Sek-Stufe I und II zu senken, die sich mit vernetztem Denken befassen.

Unterstützt werden mit bis zu CHF 2000.– pro Projekt Schullager, die in den Monaten September–November 2024 vor allem in der Schweiz stattfinden.



Eingabe des Formulars auf
stiftungvernetztdenken.ch/angebote

**BEWERBEN SIE
SICH BIS**

04 08 2024

**CANDIDATURES
EN FRANÇAIS
BIENVENUES.**

**ACCETTIAMO
PROPOSTE
IN ITALIANO.**

Sociétés de branche et associations cantonales



www.vsd.ch

Chat GPT et ses conséquences

Depuis décembre 2023, Chat GPT a révolutionné le domaine de la formation. Le nouveau volume de la série « dt. – Fachpublikation für zeitgemässen Unterricht » constitue une introduction à la fonctionnalité de Chat GPT et à l'IA basée sur le Large Language Modell (LLM). D'autre part, il pose la question des conséquences sur la formation, aussi bien au gymnase que dans les hautes écoles.



SKMV



skmv.jimdosite.com

Nouvelle co-présidence

Anja Buckenberger, Co-présidente, a annoncé sa démission lors de l'assemblée générale du 6 novembre 2023, tout comme l'une des réviseur·euse·s. Daniela Riedweg représente désormais le Theresianum Ingenbohl. Stephanie Gnekow (Stiftschule Einsiedeln) et Isabella Ganz-Barrea (Kantonsschule Kollegium Schwyz) ont été élues à la co-présidence de la SKMV. Virginia Blunschy succède à Daniela Imfeld au poste de réviseuse.

En décembre, les nouvelles Co-présidentes ont participé à l'entretien annuel avec le Chef de service Kuno Blum et le Conseiller d'Etat Michael Stähli.

Nous remercions cordialement Anja Buckenberger pour l'immense travail effectué au sein de notre association pendant de nombreuses années. Elle a représenté avec compétence le canton de Schwyz au sein de la SSPES et a largement contribué à faire entendre notre voix.



verein schweizerischer geschichtslehrpersonen
société suisse des professeurs d'histoire
associazione svizzera degli insegnanti di storia



www.histomat.ch

Excursion et assemblée plénière en automne

Afin d'encourager les échanges dans une ambiance cordiale, nous proposons cette année encore une excursion de deux jours, incluant l'assemblée plénière, qui se déroulera du 25 au 26 octobre 2024 dans la région de Saint-Gall/Appenzell. Un riche programme culturel vous attend. De plus

amples informations seront communiquées dans notre prochaine infolettre. Je me réjouis d'avance de vous rencontrer en personne à cette occasion.

Cordiales salutations, Martin Pryde (Président SSPH)



www.vsgg-aseg-asig.ch

Semaines européennes du développement durable du 18.9 au 8.10.2024

Dans le cadre des semaines européennes du développement durable, nous mettons en relation des écoles et des géographes issu·e·s d'universités et de la pratique, qui tra-

vailent sur un sujet lié à la durabilité dans leurs recherches ou leur activité professionnelle.



Pour de plus amples informations:



<https://esdw.eu/?lang=fr>



www.religionamgymnasium.ch

Les droits des femmes à l'honneur

L'Union religion au lycée soutient la formation religieuse et sociologique dans les gymnases, qui implique entre autres l'identification et le questionnement critique des structures sociales eurocentristes ou patriarcales. Nous vous invitons à participer à notre assemblée générale le vendredi, 8 novembre 2024. Cet événement sera

précédé d'une formation continue consacrée au thème « Femme – Vie – Liberté : les droits des femmes en Iran et en Afghanistan », ouvertes aux personnes intéressées issues d'autres disciplines. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet ou webpalette.ch



Mittelschullehrpersonenverband ZH



www.mvz.ch

Nouveau calendrier de publication du bulletin Qi

Avec l'adhésion collective de l'Association cantonale des enseignant·e·s du degré secondaire II de Zurich (MVZ) à la SSPES à partir de l'année scolaire 2024/25, les membres MVZ recevront, à partir de l'été 2024, les cinq éditions annuelles du *Gymnasium Helveticum*, le magazine de la SSPES, en plus du Qi. La MVZ a décidé de

conserver le nom de son bulletin, mais de ne plus publier que deux éditions par année. Jusqu'au numéro 2/2024 (compris), Qi était encore publié quatre fois par année. Le numéro 3-4/2024 paraîtra à fin août, le numéro 1-2/2025 à fin janvier. Sur demande (adressen@mvz.ch), Qi peut être obtenu en version électronique.



www.kmv.ch

Amélioration des conditions d'embauche dans le canton de Saint-Gall

Supplément à l'Ordonnance complémentaire sur le contrat de travail des enseignant·e·s du degré secondaire II (proposition d'un ensemble de mesures du gouvernement)

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée également ressentie dans les écoles du degré secondaire II, les conditions d'embauche dans le canton de St-Gall doivent être améliorées de manière ciblée,

par ex. en augmentant les salaires d'entrée, en tenant davantage compte des années d'expérience professionnelle pour les enseignant·e·s issu·e·s d'autres domaines professionnels et en assurant une décharge pendant les deux premières années d'enseignement, comme le demandait la SSPES dans sa prise de position sur l'entrée dans la vie professionnelle. Une adaptation du mandat professionnel élargi a été reportée à une date ultérieure.

Compatibilité du travail dans les écoles du Sec II avec d'autres activités

La compatibilité entre le travail dans les écoles du degré secondaire II du canton de Saint-Gall avec d'autres activités professionnelles pourrait se détériorer et ce, non seulement à cause du projet « Le gymnase de l'avenir ». Dans les écoles de commerce

aussi, de nouveaux formats sont testés dans le cadre d'un projet de moindre envergure. Une représentation des écoles de commerce participera donc au groupe de travail « Conditions cadres de la grille-horaire ».

Assemblée générale de la KMV: jeudi, 12.09.2024 à Saint-Gall

L'ordre du jour prévoit, entre autres thèmes, la discussion d'une adhésion col-

lective de la KMV à la SSPES.



www.vsg-aspe.ch

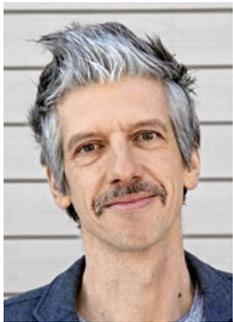
Assemblée générale le 15 novembre 2024 à Genève / Renouvellement du comité

L'ASPE invite d'ores et déjà ses membres ainsi que les personnes intéressées à participer à son assemblée générale qui se déroulera le 15 novembre 2024 à Genève. Comme l'année dernière, l'AG sera précédée d'un programme culturel et suivie d'un apéritif offert par l'ASPE. L'invitation et l'ordre du jour suivront en temps voulu et seront publiés sur notre site Internet. Nous nous

réjouissons d'avance d'accueillir de très nombreux·ses participant·e·s, notamment nos membres et des personnes intéressées de Suisse romande.

Lors de l'AG 2024, nous renouvelerons notre comité. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer: aspesuiza.presi@gmail.com

Politique et éducation: brèves



Andreas Pfister
enseigne l'allemand et la formation aux médias
à la Kantonsschule de Zoug.

Suisse

Formation générale et apprentissage

En 2022, en Suisse, 65% des jeunes ont commencé un apprentissage professionnel et 35% une formation générale au degré secondaire II, dont 28% dans un gymnase. Dix ans plus tôt, les élèves de gymnase représentaient 24%. Ce pourcentage ne doit pas être confondu avec le taux de maturité. En 2021, celui-ci était de 23%, soit 3% de plus que dix ans auparavant. Genève et Vaud sont les seuls cantons dans lesquels une majorité de jeunes n'opte pas pour un apprentissage mais pour une formation générale.

Degré secondaire II: choix de formation. OFS. 12. 4. 2024

Les directeur·trice·s d'école opposé·e·s au gymnase long

Un sondage mené auprès de quelque mille directeur·trice·s d'école montre que ceux·celles-ci s'opposent à un examen d'entrée au degré secondaire et souhaitent l'abolition du gymnase long. Une sélection plus tardive devrait permettre l'amélioration de l'équité des chances. Par ailleurs, 68% des personnes interrogées se prononcent contre les notes à l'école primaire.

Les directeurs d'école veulent l'égalité des chances. blue news. 24. 4. 2024

Les brèves paraissent sous forme de Newsletter toutes les deux semaines. Vous pouvez vous y abonner sur le site Internet de la SSPES



www.vsg-ssp.es.ch/fr/actualites/breves-politiques-de-leducation

Cantons

Gymnases bâlois – le français désormais facultatif

A partir de 2027, les élèves des gymnases bâlois pourront choisir entre le français et l'italien en tant que 2e langue nationale. Le français deviendra donc facultatif. Manifestement, le canton de Bâle-Ville se sert de la réforme gymnasiale EVMG en cours pour en supprimer l'obligation. A vrai dire, les cantons ont depuis longtemps le choix de la 2e langue nationale qu'ils souhaitent offrir. Mais le fait que Bâle exploite aujourd'hui cette possibilité s'avère choquant et fait l'objet de critiques dans le canton.

Fernandez, Xavier: La fin du français obligatoire dans les gymnases fait débat. 20min. 31. 5. 2024

Hautes écoles

Les hautes écoles se défendent

Les hautes écoles se défendent contre les mesures d'économie prévues. Des représentant·e·s de l'ETH, du Fonds national et d'autres hautes écoles se sont présenté·e·s devant les médias. Leurs arguments: le renchérissement et l'augmentation de la part de la formation tertiaire.

Unis und ETH wollen mehr Geld, als der Bund ihnen geben will. SRF. 23. 4. 2024

Université de Lausanne – occupation

Les bâtiments de l'Université de Lausanne sont occupés par des manifestant·e·s pro-Palestinien·ne·s, une action qui fait écho à celles menées dans les hautes écoles américaines et françaises. Les manifestant·e·s demandent un boycott des scientifiques israélien·ne·s et un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, et invitent également les autres universités à se mobiliser. Le Recteur de l'Université s'est rendu sur place et a entamé des pourparlers avec les étudiant·e·s.

Les manifestants pro-palestiniens à l'Université de Lausanne sont autorisés à rester jusqu'à lundi. Le Temps. 2. 5. 2024

L'IA remplace les académicien·ne·s

Selon une récente étude McKinsey, cette fois, ce ne sont pas les tâches simples mais le travail hautement qualifié qui est menacé par l'avancée de la technologie, notamment par les IA génératives comme ChatGPT. Avec un nombre élevé de personnel hautement qualifié, la Suisse est particulièrement touchée. Dans un proche avenir, la moitié

du travail sera effectué par une IA. Ceci concerne les personnes hautement qualifiées titulaires d'un bachelor, d'un master ou d'un doctorat dans les domaines les plus divers: banques, logiciels, communication, technologie de pointe, recherche, professions créatives, etc. Selon McKinsey, il faut encore compter entre cinq et dix ans pour que l'IA développe tout son potentiel. Si le chômage de masse n'est pas à craindre, une adaptation rapide s'avère impérative.

Keusch, Nelly; Schätti, Guido: Risikojob Akademiker? Welche Berufe am meisten durch KI bedroht sind. NZZ. 6. 5. 2024

Nouvelles occupations de hautes écoles

Après l'Université de Lausanne, d'autres hautes écoles suisses sont occupées par des militant·e·s pro-palestinien·ne·s, notamment l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne EPFL et l'Université de Genève. Le vendredi 7 mai, en Suisse alémanique, une centaine de manifestant·e·s ont occupé l'ETH Zurich. Sur demande de la direction, ils·elles ont immédiatement été délogé·e·s par la police. A Lausanne, la situation s'envenime: dans un courrier, près de 200 professeur·e·s et d'autres employé·e·s soutiennent les militant·e·s – une action qui fait sensation.

Les étudiants pro-palestiniens lèvent leur occupation à l'EPFL, mais restent en place à l'UNIL et l'UNIGE. rts. 8. 5. 2024

Boycott des scientifiques israélien·ne·s

De plus en plus de scientifiques et d'universités israélien·ne·s sont boycotté·e·s, comme le réclament les militant·e·s pro-palestinien·ne·s. La direction de l'Université de Lausanne et swissuniversities s'opposent à cette mesure.

Israel: president of Swiss universities rejects academic boycott. 4. 5. 2024

Les occupations d'universités se multiplient

Les occupations et les manifestations dans les universités américaines ont déclenché des actions similaires dans le monde entier, notamment au Canada, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Tagesschau. SRF. 7. 5. 2024

Réactions diverses

Les directions des hautes écoles suisses gèrent différemment les occupations et les

manifestations. Alors que les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich ont fait appel aux forces de l'ordre, les Universités de Lausanne et Genève recherchent le dialogue et privilégient les compromis. Aux Etats-Unis, la police reste présente dans plusieurs hautes écoles, empêchant ainsi de nouvelles manifestations.

Nächtliche Proteste an Universität Lausanne aufgelöst. SRF. 9. 5. 2024

Gymnase

Zurich – campagne pour recruter des enseignant·e·s de gymnase

Le canton de Zurich a lancé une campagne publicitaire visant à motiver de jeunes adultes à devenir enseignant·e de gymnase. Cette opération entend répondre à la croissance de la population dans le canton ainsi qu'à la pénurie croissante d'enseignant·e·s – au niveau gymnasial également.

Ich werde Gymilehrer:in. Mittelschul- und Berufsbildungsamt Zürich, Universität Zürich, Die Zürcher Mittelschulen. 16. 5. 2024

Pédagogie

Nouveau blog éducatif

La pédagogue Margrit Stamm vient de lancer un nouveau podcast dont l'objectif principal consiste à vulgariser des thèmes liés aux sciences de l'éducation pour les rendre accessibles à un large public. Le premier épisode (en allemand) est disponible sur son site Internet.

margritstamm.ch

ChatGPT – pseudo-solutions

Le problème est connu : ChatGPT et autres sont capables de faire les devoirs et d'effectuer d'autres tâches allouées aux élèves. Les pseudo-solutions sont plus que nombreuses, allant d'une supervision plus étroite à l'évaluation des résultats fournis par l'IA. « En cas de suspicion », lit-on ainsi sur fobizz, l'enseignant·e devrait estimer la performance de l'IA et celle de l'élève, et identifier la meilleure. Les transferts sont également recommandés : remplacer les textes par des vidéos explicatives. par exemple. Plus intéressante que ces recettes, l'approche de Joscha Falk qui comprend l'enseignement – ou du moins une partie de celui-ci – comme libre de toute IA et l'apprentissage en « contrepoint » du travail avec cette dernière.

Swaf, Michelle: ChatGPT & Co: Hausaufgaben 2.0 oder Schummeltool? fobizz. 2. 5. 2024

Les prompts remplacent la lecture

Sincérité désarmante : un élève de maturité zurichois affirme dans la NZZ n'avoir lu aucun des livres obligatoires : « C'est l'IA qui a tout fait ». Grâce à une intelligente gestion de ChatGPT, il a obtenu une excellente note en allemand lors de ses examens de maturité – sans avoir ouvert un seul livre. Une telle situation pose des questions fondamentales, que ce soit au sujet du format d'examen, de l'enseignement (de l'allemand) ou de la lecture en général. Et, en fin de compte, il est permis de se demander ce qui a changé par rapport à autrefois, alors que Lexika et plus tard Wikipedia étaient déjà à disposition.

Schwarzenbach, Robin: Ein Zürcher Maturand sagt: "Ich habe keines meiner Bücher gelesen. Das hat alles die KI für mich gemacht." NZZ. 6. 5. 2024

ChatGPT ignoré

C'est un secret de polichinelle, largement relayé par les médias : les histoires d'étudiant·e·s ayant obtenu d'excellentes notes grâce à ChatGPT – sans que leurs enseignant·e·s l'aient remarqué – foisonnent. Cette situation est inacceptable. La portée de ChatGPT doit impérativement être prise au sérieux, comme le fait que la formation est au cœur de ce développement. Nous ne pouvons pas nous permettre de simplement continuer comme jusqu'ici. Mais que faire ? C'est la question que doit actuellement se poser la formation.

Teufelberger, Carolin: Student lässt Bachelor-Arbeit komplett von KI schreiben. 20Min. 22. 5. 2024

International

Argentine – mesures d'économie

Dans le cadre d'un sévère programme d'économie, le gouvernement du président argentin libertaire Javier Milei s'en prend également à l'éducation et à la recherche. Les couches sociales défavorisées des régions rurales – où, par exemple, les cantines scolaires sont supprimées – en font les frais, tout comme la classe moyenne supérieure qui, par exemple, ne peut plus se permettre d'école privée. Le budget des hautes écoles a été gelé au niveau de l'année dernière – ce, alors que le taux d'inflation cumulé atteint 252%. Jusqu'ici, les manifestations n'ont eu que peu d'effet. On craint désormais un exil des cerveaux (étudiant·e·s et académicien·ne·s), comme pendant la dictature militaire de 2001.

Arndt, Miguel: Regierung in Argentinien verfügt weitere Kürzungen in Bildung und Wissenschaft. amerika21. 22. 2. 2024

Etats-Unis – interventions policières dans des universités

Dans certaines prestigieuses universités américaines, les tensions augmentent entre les groupes pro-Israéliens et pro-palestiniens. En réponse à l'installation de camps de protestation, l'Université de Columbia et celle de New York ont demandé à la police d'intervenir pour évacuer les manifestant·e·s. Plusieurs universités américaines font actuellement face au plus grand mouvement de révolte estudiantine de leur histoire.

Otterman, Sharon: Over 100 Arrested at Columbia After Pro-Palestinian Protest. NYTimes. 18. 4. 2024

Etats-Unis – escalade

La situation s'envenime dans les universités américaines. Dans de nombreuses hautes écoles, parmi lesquelles la Columbia University à New York et l'University of California à Los Angeles, des douzaines – parfois même des centaines – de manifestant·e·s ont été arrêté·e·s. Des groupes pro-palestiniens installent des camps de protestation et occupent les locaux des universités. Des affrontements ont lieu avec les contre-manifestant·e·s. Plusieurs directions d'université ont qualifié d'illégales les manifestations et ont demandé à la police de non seulement déloger les étudiant·e·s mais également de rester sur le campus jusqu'à ce que la situation soit stabilisée. Il semble que les manifestant·e·s cherchent actuellement l'escalade plus que le calme.

Yvers, Mike u. a.: U.C.L.A. Calls in Police as Clashes Escalate at Campuses. NYTimes. 1. 5. 2024

Etats-Unis – réaction du Président

L'escalade de la violence dans les universités américaines fait la une des médias anglo-saxons comme CNN, NYTimes ou BBC. Désormais, les manifestations ne constituent plus seulement un problème pour les universités mais également pour la politique. S'il condamne ces émeutes, le Président Biden fait face à un dilemme car, en cette année d'élection, il a besoin des voix des électeur·trice·s pro-palestinien·ne·s. Cependant, il répond par la négative à la question de savoir si ces manifestations pourraient l'amener à modifier sa politique extérieure.

Order must prevail, Biden says, after police dismantle Gaza protests. BBC. 2. 5. 2024

La SSPES s'intéresse et vous intéresse

Echange avec swissuniversities (mai 2024)

Les points suivants ont été discutés : audition et mise en œuvre du PEC (en particulier dans l'optique des besoins en matière de formation initiale et continue des enseignant·e·s), audition de la nouvelle version du Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement, Rapport sur l'éducation, répartition des genres au gymnase, sélection et évaluation.

Echange avec la Direction du ZEM CES (mai 2024)

Lors de cette rencontre bi-annuelle, les thèmes suivants ont notamment été abordés : mandats actuels du ZEM CES pour la CESFG-SMAK, intérêt croissant des cantons pour le développement et l'assurance de la qualité, enquêtes standardisées auprès de diplômé·e·s et d'élèves de classes terminales (données anonymisées désormais disponibles en ligne), sélection, charge de travail des élèves, besoins de formation continue EVMG.

Echange avec la Présidence de la CESFG-SMAK (mai 2024)

Cette rencontre a notamment permis d'aborder les thèmes suivants : charge de travail des élèves (évolution et raisons possibles), sélection et évaluation, les ECG et le nouveau PEC.

Echange avec la CECS (mai 2024)

Lors d'un entretien avec la Conférence des écoles de commerce suisses, les sujets suivants ont notamment été discutés : audition du nouveau Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement, consultation sur la maturité professionnelle et l'enseignement de culture générale. La CECS salue les nombreux changements en matière de maturité professionnelle, mais s'oppose à la nouvelle réglementation concernant les notes et la suppression prévue de la commission fédérale de maturité professionnelle.

Enquête du ZEM CES sur la mise en œuvre des compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures

Sur mandat de la CESFG-SMAK, le ZEM CES prévoit, au début 2025, une vaste enquête auprès des cantons, des directions, des enseignant·e·s et des élèves sur l'état de la mise en œuvre des compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures dans les gymnases des différents cantons. Ce sondage sera accompagné par un groupe de résonance dans lequel sont représenté·e·s, aux côtés de la CDGS, la CESFG-SMAK, la SSPES ainsi que des didacticien·ne·s de branche de quatre disciplines (le français, l'allemand et l'italien langues d'enseignement ainsi que les mathématiques). Les instruments et la conception de l'enquête sont actuellement élaborés et discutés. De plus amples informations suivront fin 2024.

Rencontre intercantonale d'information et d'échange (en ligne) « L'école de culture générale en Suisse : particularités, défis actuels et perspectives » (mai 2024)

Organisée par le ZEM CES, cette rencontre a permis à des représentant·e·s de services, de directions et de la recherche ainsi qu'à des enseignant·e·s d'échanger leurs vues sur des thèmes liés aux ECG. Après des exposés de Monika Lichtin-Müller (Présidente CDECG), Raffaella Esposito et Sandra Hafner (HEP FHNW), les participant·e·s ont abordé les sujets suivants : positionnement entre/à côté du gymnase et de l'apprentissage professionnel, Plan d'études cadre, scolarité en trois ou quatre ans (plus ou moins justifiée selon les champs professionnels et les régions), maturité spécialisée Pédagogie (pas de révision dans le nouveau règlement de 2018), transition Secondaire I-ECG-hautes écoles, stages. Les échanges ont révélé d'importantes différences entre les cantons et ont confirmé le besoin de poursuivre les discussions au niveau intercantonal.

Passage du gymnase à la formation professionnelle. Améliorer les chances d'une transition réussie.

Tel est le titre d'un postulat déposé par la Conseillère nationale UDC Diana Gutjahr (TG) en juin 2023. Soutenu par le Conseil fédéral et accepté par le Conseil national, ce postulat se base sur l'hypothèse selon laquelle les jeunes sont de plus en plus nombreux·ses à entrer au gymnase plutôt que d'opter pour une formation professionnelle. D'ici à la fin de 2025, un rapport du DEFR et de la CDIP devrait répondre aux questions suivantes :

- Quelles opportunités, quelles possibilités et quels potentiels représente la transition du gymnase à la formation professionnelle pour le recrutement de personnel qualifié ?
- Quelles mesures peuvent permettre de faciliter cette transition pour les élèves de gymnase concerné·e·s ?
- Quelles sont les possibilités de l'économie, en particulier, pour promouvoir la transition du gymnase à la formation professionnelle ? Dans quelles branches existe-t-il un potentiel ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour mieux faire connaître ces possibilités ?

Le CC soutient tous les efforts visant à améliorer la perméabilité. Il rappelle qu'un développement de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière à tous les degrés permettrait en particulier de faciliter le choix d'une filière de formation appropriée et réduirait le risque de choix erronés ainsi que la nécessité de corrections ultérieures.

Aperçu des procédures de transition

Au printemps, la SSPES a mené une enquête sur les procédures de transition (gymnase, ECG, écoles de commerce et d'informatique et EMP) auprès de ses associations cantonales. Les résultats sont disponibles sur le site Internet de la SSPES.

Procédures de transition dans les cantons:



<https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/scripts/uebertritt.php?lang=fr>

GYMNASIUM HELVETICUM

Zeitschrift für die schweizerische Mittelschule
Revue de l'enseignement secondaire suisse
Rivista della scuola secondaria svizzera

Erscheint 5 × jährlich / Parait cinq fois par an

Herausgeber / Éditeur

Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer (VSG)
Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES)
Società svizzera degli insegnanti delle scuole secondarie (SSISS)

Generalsekretariat / Secrétariat général

VSG-SSPES-SSISS, Generalsekretariat, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33 (Di+Do)
E-Mail: information@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Verlag / Édition

VSG-SSPES-SSISS, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33
E-Mail: information@vsg-sspes.ch

Die Zeitschrift und ihre Teile sind urheberrechtlich geschützt. Sie erscheinen unter der Creative Common Lizenz CC BY, d.h. die Artikel können unter Zitat des Erstabdrucks weiter verwendet werden.

Ce bulletin et ses parties sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont publiés sous la licence Creative Common CC BY, ce qui signifie que les articles peuvent être utilisés et en citant la première impression.

Gymnasium Helveticum © 1869- by Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer – Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire is licensed under CC BY 4.0



Redaktion / Rédaction

Verantwortliche Redaktorin:

78. Jahrgang 2024 Edition française ISSN 2813-9763

Gisela Meyer Stüssi (GM), Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33
E-Mail: gh@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Layout und Druck / Conception et impression

beagdruck, Maihofstrasse 76, 6002 Luzern
Telefon 041 268 68 68, Fax 041 268 68 00
E-Mail: mail@beagdruc2k.ch, Internet: www.beagdruck.ch

Inserate / Annonces

FACHMEDIEN – Zürichsee Werbe AG, Tiefenastrasse 2, 8640 Rapperswil
Telefon 044 928 56 11
E-Mail: info@fachmedien.ch, Internet: www.fachmedien.ch

Preise für Inserate und Beilagen / Prix pour les annonces et les encarts
www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum/mediadaten/

| | Redaktionsschluss Délai rédactionnel | Inserateschluss Délai annonces | Erscheinungsdatum Date de parution |
|------|---|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 4/24 | 23. August 2024 | 9. September 2024 | 27. September 2024 |
| 5/24 | 11. Oktober 2024 | 4. November 2024 | 22. November 2024 |

Das Gymnasium Helveticum ist online zugänglich unter:



vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum est en ligne:



vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum

Das virtuelle Reaktorlebnis

9. November 2024
Lehrerweiterbildung
Mit Spezialführung ins Reaktor-
gebäude und in den Simulator.
Anmeldung bis 28.10.2024

Entführen Sie Ihre Klasse ins Energereich.

Schauen, staunen, fragen, Neugierde stillen und via Virtual-Reality-Brille neue Erkenntnisse aus dem Innenleben des Reaktors gewinnen: So aufregend können Themen wie Energie und Schweizer Strom-Mix, Entsorgung und Tiefenlagerung, Strahlung und Strahlenschutz sein.

Das Infozentrum im Kernkraftwerk Leibstadt.
Immer für eine Überraschung gut.

Jetzt anmelden: kkl.ch/schulen

www.kkl.ch
Telefon +41 56 267 72 50
besucher@kkl.ch

Élargir son horizon en classe grâce aux échanges et à la mobilité

Le cursus de maturité gymnasiale s'accompagnera désormais d'une expérience d'échange ou de mobilité. C'est l'une des innovations de la réforme approuvée par les cantons et la Confédération, qui entrera en vigueur fin août. Quelle est la valeur ajoutée de cette réforme pour les élèves, les enseignants et les écoles? Le point de vue de Movetia, l'agence nationale en charge de la mobilité et des échanges.

La stratégie nationale d'échanges et de mobilité de la Confédération et des cantons (2017) se fixe comme objectif que tous les jeunes participent au moins une fois à une activité d'échanges ou de mobilité au cours de leur formation et que ces activités soient inscrites dans les plans d'études. C'est désormais chose faite pour la maturité gymnasiale avec l'introduction de l'art. 22 Echanges et mobilité (voir encadré).

Concrètement, cela signifie que les écoles de maturité gymnasiales doivent créer les conditions nécessaires pour permettre à chaque élève de participer à des activités d'échanges ou de mobilité dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger. Il s'agit d'un pas important en direction de la stratégie nationale, mais il faut encore passer de l'intention à la mise en œuvre. Pour les écoles, cette exigence peut être dissuasive. A tort, selon Movetia.

De nombreuses formes d'échanges et de mobilité

Les possibilités d'échanges et de mobilité sont multiples et vont des formats en ligne à des échanges pour des individus ou des groupes de durée variable. Il existe donc des alternatives à la mobilité individuelle, format le plus classique et premier réflexe lorsqu'on réfléchit à des solutions de mise en œuvre.

Ainsi, les échanges de groupes basés sur des projets ainsi que les projets d'échanges numériques permettent à un plus grand nombre d'élèves de participer à un échange. Les élèves travaillent ensemble avec une école partenaire sur un projet à long terme et se rendent mutuellement visite. De cette manière, ils acquièrent des compétences en matière de gestion de projet, s'ouvrent à d'autres cultures et langues et développent leur flexibilité et leur confiance en eux. Ce format est en outre parfaitement adapté aux projets interdisciplinaires.

Internationalisation@home

Sous le terme « Internationalisation@home », on entend des activités qui apportent l'expérience de l'internationalisation et l'exposition interculturelle dans les établissements scolaires, pour tous les élèves qui ne participent pas eux-mêmes à un échange. Cela peut se faire par exemple en engageant un-e assistant-e de langue en provenance de l'étranger, comme le propose Movetia. Les assistant-e-s de langue apportent une pratique linguistique et culturelle authentique dans les établissements, soutiennent un environnement d'apprentissage international et l'enseignement de langues étrangères ou de projets.



ORM/RRM

Art. 22 Echanges et mobilité

- 1 Les élèves développent leurs compétences interculturelles, sociales et personnelles.
- 2 Les conditions nécessaires sont en outre réunies pour permettre à chaque élève de participer à des activités d'échanges et de mobilité dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger.

L'accueil d'étudiant-e-s en échange apporte également à l'école des expériences et des connaissances issues d'autres contextes scolaires et culturels. Leur présence constitue un enrichissement pour la classe. L'école devient un lieu important de rencontre et d'apprentissage international, où les élèves peuvent élargir leurs horizons et acquérir des compétences importantes pour leur avenir.

Pourquoi développer les échanges et la mobilité?

Les considérants de la réforme indiquent que les titulaires d'une maturité gymnasiale doivent être préparé-e-s à un monde toujours plus complexe et qui change plus vite. Ils doivent disposer de bonnes compétences de communication, avoir abordé la question des valeurs fondamentales de la société et être capables de jouer un rôle actif dans la société civile et la politique.

Les échanges et la mobilité préparent les élèves à surmonter ces défis, constitutifs d'un monde multilingue et de plus en plus globalisé. A côté de l'acquisition de connaissances linguistiques, ils développent toute une série de « soft skills » qui sont essentielles sur le marché du travail, comme l'autonomie, l'ouverture à d'autres cultures, la flexibilité et la confiance en soi. Des apprentissages pour lesquels la mobilité joue un rôle important.

Les échanges et la mobilité sont également un atout pour les enseignant-e-s et les écoles. En travaillant avec du personnel d'autres systèmes éducatifs, on favorise les partenariats et réseaux qui permettent le partage de connaissances et l'innovation. La collaboration avec des élèves ou des enseignant-e-s d'autres cultures enrichit la pratique pédagogique et, en fin de compte, la qualité de l'éducation.



movetia

Dans les prochaines éditions, Movetia proposera une série d'articles en lien avec des activités d'échanges que l'on peut mettre en pratique dans les gymnases.